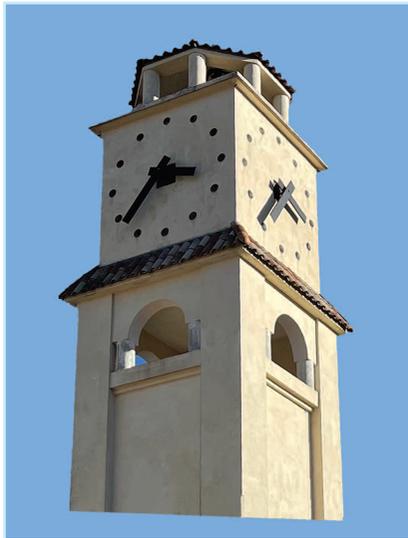




VENTAVON INFO N° 56 DÉCEMBRE 2021





Octobre 2021
Les fouilles de l'emplacement
de la nouvelle école ont commencé



Le 11 novembre 2021
Cérémonie du souvenir
au monument aux morts
du cimetière de Ventavon



Mot du maire

Chers Ventavonnais,

Les travaux que nous avons entrepris dans le village créent un peu de chambardement pour les villageois et un accueil différent pour les élèves de l'école de Ventavon. En effet, pour rejoindre la salle du Prieuré utilisée momentanément pour les cours, un cheminement a été placé à l'aide de barrières à certains endroits pour canaliser les enfants et indiquer aux voitures plus de prudence. Nous avons aménagé provisoirement cette salle de cours de façon à ce que le tableau numérique interactif puisse fonctionner correctement et que les élèves soient bien installés. Nous garderons ce local le temps des travaux afin que les élèves travaillent sereinement avec le moins de bruit possible.

La phase de terrassement et de déblaiement de la terre pour la construction de la nouvelle école est presque terminée, restent les dernières excavations à réaliser pour y établir les fondations proprement dites des bâtiments. Si tout marche bien, les nouveaux locaux scolaires devraient être prêts pour la rentrée en septembre prochain.

En 2022, nous voudrions finir tous les travaux engagés depuis de nombreuses années sur les captages et les périmètres immédiats des sources. Je veux parler de la source Muret située à Valenty et du raccordement du nouveau captage de la source Rouans situé dans le Bois de Faye jusqu'au réseau public d'eau potable.

Les projets déjà quelque peu étudiés comme la station d'épuration sous le village ou l'aménagement d'installations pour accueillir les cendres des défunts dans le cimetière seront remis sur la table dès que nous aurons achevé les travaux en cours. En effet, chaque projet engendre forcément du travail administratif supplémentaire pour le préparer et le faire fonctionner et chaque projet réalisé produit également un surplus de tâches d'entretien et de surveillance technique.

La fibre optique arrive bien que les câbles traînant par terre depuis le 15 septembre nous laissent douter de la fiabilité de l'opération. Théoriquement, il y aura les « heureux élus » à la fibre, c'est-à-dire 90% des adresses en 2022 et les « écartés » qui devront patienter !

Pour ce qui est de la téléphonie mobile, du problème des zones blanches sur Ventavon et de la réception de mauvaise qualité, une solution en toute sécurité a été trouvée et approuvée par toutes les instances compétentes pour un emplacement d'un relais quadri-opérateurs invisible sur le beffroi.

Tout le conseil municipal vous souhaite de bonnes fêtes et une bonne lecture.

Juan Moreno.



Ventavon INFO n°56

Décembre 2021

Bulletin semestriel

- Directeur de publication

Juan Moreno, Maire
70 place de la mairie
05300 Ventavon
Tel. bureau : 04 92 66 40 54
mairie@ventavon.fr

- Rédaction et PAO

Denis Buffet
1335 chemin des Blaches
05300 Ventavon
Tel. : 07 81 41 97 03
denisbuffet@gmail.com

- Imprimerie de Hte-Provence

04700 La Brillanne

- Dépôt Légal

N° 95-21

© Mairie de Ventavon 2021

Site internet : ventavon.fr

Sommaire

- 2 Services techniques
- 3 Sources - Elections
- 4 Communes pastorales
La Durance
- 5 Communes forestières
Affouage
- 6 Ecole
- 7 Travaux - Routes
- 8 SCOT
- 9 Le beffroi
- 10 La fibre optique
- 11 Les Batteries pour Ringo
- 13 Déchets
- 14 Vivre en Val Durance
- 15 Gym plaisir - Evidanse
- 16 Animations culturelles
- 17 Annonces - Bibliothèque
- 18 Etat civil - Mots croisés
- 19 Les alpages de Peyssier
- 4C Théâtre à l'ELM
Livre de pensées

Heures d'ouverture du secrétariat

LUNDI	Fermé	14-17h
MARDI	Fermé	14-17h
MERCREDI	Fermé	14-17h
JEUDI	Fermé	14-17h
VENDREDI	8-12h	Fermé

Tél : 04 92 66 40 54

Fax : 04 92 66 47 02

MAIRIE de VENTAVON

Permanence du maire de Ventavon

Tous les vendredis matins de 8 heures à 12 heures,
sur rendez-vous, en téléphonant au 04 92 66 40 54

Permanence des adjoints :

Tous les mardis de 18 h à 19 h
En période COVID sur rendez-vous

E-mail : mairie@ventavon.fr

Réorganisation et modernisation du groupe technique communal



Le maire de Ventavon, sur proposition de ses adjoints et de plusieurs conseillers, a décidé de déléguer à Jean-Luc Lang, conseiller municipal, la supervision et la gestion fonctionnelle du groupe technique communal.

Une des premières actions menées par le nouveau superviseur a été la modernisation des moyens de communication de ce groupe en le dotant de matériels informatiques performants : ordinateur, imprimante, connexion internet et téléphone portable dédié à chacun des 2 agents techniques.

Ensuite, et c'est sa mission principale et la plus importante au sein du groupe technique, il apporte une aide en terme d'organisation, de gestion des activités, d'assistance, de conseils, de formation ou d'expertise pour faire monter en compétence les 2 agents techniques en particulier dans des fonctions et des domaines qui leur incombent normalement mais qu'ils ne maîtrisent pas, peu ou mal. C'est le cas par exemple de la gestion et la mise à jour des données des réseaux exploités par la commune (*eau potable, assainissement et éclairage public*) à travers le portail du Sys-

tème d'Information Géographique GéoMas ou encore la gestion des Déclarations de Travaux ou d'Intention de Commencement de Travaux (DT/DICT) qui en découlent.

Le groupe technique de Ventavon sera donc, dans un avenir proche, autonome, compétent et apte à répondre et à gérer dans les délais réglementaires et à l'aide des documents réglementaires ad hoc toutes les demandes de DT/DICT relatives à des travaux prévus sur le territoire communal et qui risquent d'impacter, par leur proximité, l'un ou plusieurs des 3 types de réseaux exploités par la commune.

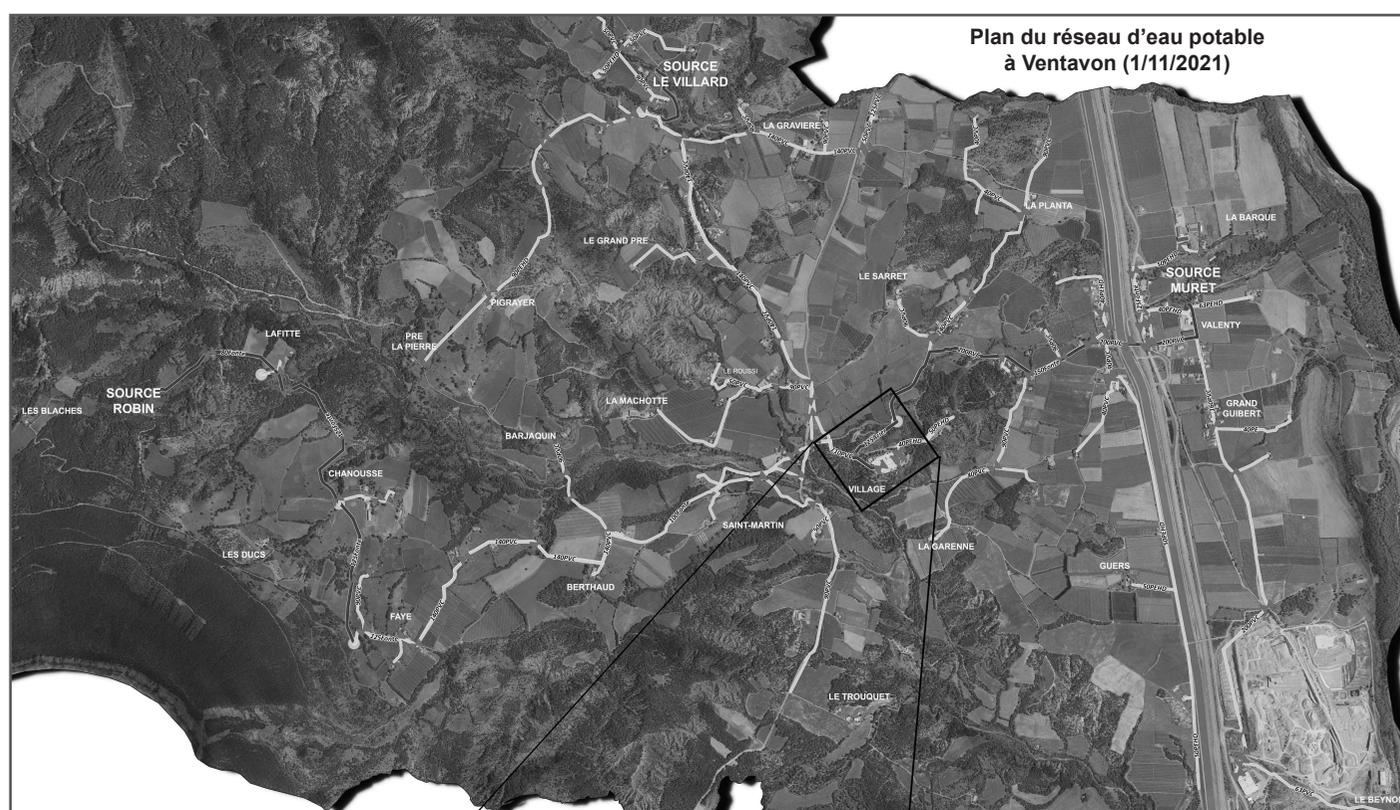
En effet et concernant en particulier la gestion des DICT, nous rappelons que, avant tout commencement de travaux, l'entreprise, le maître d'oeuvre ou le particulier doit déclarer l'emprise précise de son chantier à tous les exploitants identifiés dans la zone des travaux prévus.

Il est également important de noter que cette réorganisation et cette modernisation du groupe technique communal a conduit le service concerné de

la CCSB à choisir Ventavon comme commune pilote dans la gestion des données de réseaux à travers le portail SIG GéoMas en déléguant à son groupe technique, en plus de la consultation directe des données enregistrées, leur mise à jour (*à partir des plans de récolement transmis réglementairement après tout travaux réalisés sur l'un des 3 types de réseaux exploités par la commune*) et/ou leur correction (*si des erreurs sont constatées suites à des actes d'exploitation*).

La collaboration active et constructive sur le SIG GéoMas avec le service concerné de la CCSB a également permis de réaliser et d'imprimer au format A0 (*dimensions 118,9 x 84,1 cm*) et ce, pour la première fois, des plans numériques globaux des 3 réseaux exploités par la commune de Ventavon.

Ces plans globaux de réseaux sont désormais affichés dans le bureau du groupe technique et sont devenus une aide précieuse pour, par exemple, localiser puis isoler rapidement des fuites par manoeuvre des vannes les plus pertinentes.

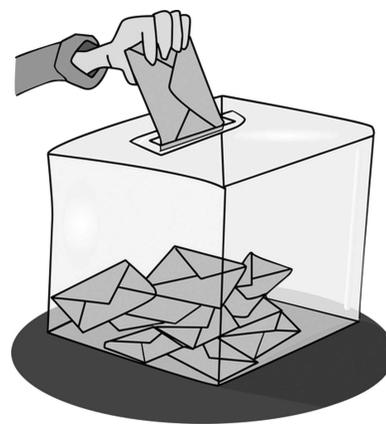


Agents municipaux

- Création de poste : La pandémie ayant créé un surplus de travail, nous a obligé à revoir les effectifs de nos agents pour la cantine et garderie scolaire. Sur ce, nous avons créé un emploi d'agent permanent polyvalent des école-cantine-garderie à temps non complet soit 14/35^{ème} annualisé, à compter du 1^{er} novembre 2021, pour des missions d'encadrement des enfants, de nettoyage des locaux et de suivi administratif périscolaire. Il sera référencé sur le tableau des effectifs en créant un poste d'adjoint technique territorial (catégorie C). Ce poste est pourvu par Valérie Bittoni auparavant contractuelle.

- Laurence Roux, assistante juridique, a démissionné de son temps partiel à Ventavon pour prendre un travail à plein temps à la mairie de Val Buëch-Méouge.

- Corinne Gontard, adjoint administratif, reprend son emploi à plein temps à partir du 1^{er} janvier 2022 et sera affectée le lundi après midi au club ventavonnais, le mercredi après midi à l'ouverture de la bibliothèque et les autres après-midis au secrétariat de mairie.



ELECTIONS

Élection présidentielle

- dimanche 10 avril 2022
- dimanche 24 avril 2022

Elections législatives

- dimanche 12 juin 2022
- dimanche 19 juin 2022

Bureau de vote à Ventavon

Salle du Prieuré
17 Passage d'Aujourd'hui
au-dessus de l'auberge du village.

Votre situation électorale

Vous souhaitez savoir sur quelle liste électorale vous êtes inscrit (inscription d'office ou inscription volontaire), vous voulez vérifier que vous n'avez pas été radié, vous voulez connaître l'adresse de votre bureau de vote. Vous pouvez interroger votre situation électorale sur le site du service-public.fr :



Délai d'inscription

Depuis le 1^{er} janvier 2020, il est possible de s'inscrire jusqu'au 6^{ème} vendredi précédant le jour du scrutin.

Comment s'inscrire ?

Les demandes d'inscription sur les listes électorales peuvent être déposées, au choix :

- **par internet**, en utilisant le téléservice proposé par service-public.fr (téléservice disponibles dans toutes les communes à compter du 1^{er} janvier 2019) ;
- **personnellement** en se rendant en mairie avec les pièces exigées ;
- **par un tiers** dûment mandaté en mairie avec les pièces exigées ;
- **par courrier**, en joignant le formulaire Cerfa n°12669*02 et les pièces exigées.

Captage des sources

Le PPI de la Source MURET

Ce dossier datant de quelques années, il convient de finir les travaux de protection du périmètre immédiat du captage de la source Muret à Valenty. La commune a déjà reçu les accords de subventions de l'Agence de l'eau et attend une réponse pour une demande faite au niveau du Département.

Des travaux de débroussaillage du PPI ont été réalisés en 2020 et doivent se reproduire régulièrement car la végétation pousse vite notamment les robiniers faux acacias présents sur le site.

Les travaux devraient reprendre avant l'été 2022 et concerneraient la vérification de l'efficacité des drains de captage d'eau à l'aide d'une caméra, la réfection des clôtures, de la chaussée et des chemins en amont avec des renvois d'eau à l'extérieur du PPI.

Raccordement de la Source ROUANS

Les travaux prévus de raccordement du nouveau captage d'eau de la source Rouans au réseau d'eau communal ont pris du retard. En effet, l'acquisition de terrains destinés au Périmètre de Protection Immédiat doit être définitivement réglée avant d'attaquer ces travaux. Il nous faut donc patienter, et attendre le délai de deux mois imposé par la SAFER pour connaître si elle renonce à son droit de préemption et ainsi finaliser l'achat des terrains de captage et du PPI.

Les travaux de raccordement de la source au réseau communal devraient reprendre au printemps prochain.



Fédération Nationale DES COMMUNES PASTORALES

Denise Leiboff, maire la commune de Lieuche dans les Alpes-Maritimes est à l'origine de la création de l'Association des Communes Pastorales du Sud (ACP). Elle en est désormais la présidente au niveau de la Fédération Nationale

de Communes Pastorales depuis le 11 février 2020 lors de son assemblée constituante (publication des statuts au JO 23 mai 2020).



Christian Chauvin (1er adjoint de Ventavon), Juan Moreno (maire de Ventavon), Nicole Bottero-Bertolotti (maire de Sauze 06), Daniel Spagnou (Président CCSB) et Denise Leiboff (maire de Lieuche 06).

Forte de 500 communes (dont Ventavon) et 11 EPCI (dont la CCSB) depuis sa création en 2016, l'ACP est née de la nécessité de se fédérer et d'être représentée aux instances européennes, nationales et régionales.

Son objectif est de défendre le pastoralisme afin de garder les milieux ouverts malgré la baisse du nombre d'éleveurs et donc de préserver la biodiversité, lutter contre les incendies et maintenir les activités permises par la présence des troupeaux, comme le tourisme.

Avec sa forte identité culturelle et l'organisation d'événements liés aux traditions pastorales, l'emploi de salariés et la valorisation de produits, le pastoralisme participe activement à l'économie des territoires.

Charte des communes et territoires pastoraux

Les élus de Ventavon ont la volonté de défendre le pastoralisme et de faire perdurer ses activités, et ont décidé d'adhérer à la charte des communes et des territoires pastoraux élaborée en partenariat avec cette nouvelle Fédération.

Le conseil municipal s'engage à :

- être un partenaire actif vis-à-vis des autres acteurs du pastoralisme
- défendre le pastoralisme pour le conforter
- défendre les mesures permettant de limiter au maximum la prédation des troupeaux
- défendre et conforter le pastoralisme en se servant des outils innovants mis à leur disposition comme le Plan d'Orientation Pastorale Intercommunal (POPI), le Plan Pastoral Territorial (PPT)...
- s'assurer que dans les documents d'urbanisme (PLU, PLUI, SCOT), les activités pastorales sont bien prises en compte afin de favoriser le développement du pastoralisme
- intégrer le pastoralisme dans les Plans Climat Énergie Territorial (PCAET)
- soutenir les mesures agro-environnementales
- soutenir la valorisation des produits du pastoralisme en particulier dans le Projet Alimentaire Territorial (PAT) du territoire
- favoriser la mise en place des Conventions Pluriannuelles de Pâturage (CPP)
- communiquer sur l'élevage pastoral et son déploiement sur les milieux naturels
- faciliter le multi-usage des espaces pastoraux
- faciliter l'installation des ruches sur notre territoire
- reconnaître et conserver le patrimoine culturel du pastoralisme
- améliorer si possible les infrastructures pastorales lorsque celles-ci dépendent de la collectivité.

LA DURANCE

SMAVD

Le 26 novembre dernier, à Mallemort en Provence, s'est tenue la réunion des collèges des Communes du SMAVD (Syndicat Mixte d'Aménagement de la Vallée de la Durance).

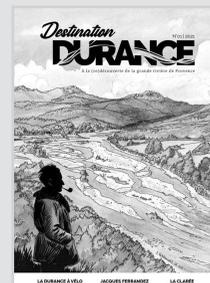
Cette structure créée en 1976 est composée de la Région, de 4 départements (13,84,04,05), de 13 intercommunalités et 28 communes entre le barrage de Serre-Ponçon et la confluence entre la Durance et le Rhône.

Le SMAVD exerce ses missions autour de 4 piliers : la prévention du risque inondation, la préservation de la biodiversité, la valorisation du cadre de vie et l'adaptation au changement climatique.

Les communes riveraines de la Durance adhèrent au SMAVD pour de multiples missions : Les Atlas Dynamiques des Zones Inondables, la valorisation de sites Duranciens, la Durance à Vélo, etc.

Le collège des communes a élu 14 délégués parmi les 28 communes membres qui seront appelés à siéger au sein du Comité Syndical du SMAVD.

La commune de Ventavon sera ainsi représentée suite à l'élection à l'unanimité de Régis Roumieu.



DESTINATION DURANCE

Le nouveau Magazine pour (re)découvrir la grande rivière de Provence.

Son but est d'explorer le Territoire Durancien, ce Territoire de vie qui se découvre de multiples arts de vivre. Vous découvrirez en Une, l'illustration de Jacques Ferrandez, auteur-illustrateur de l'adaptation Roman de Chant du Monde de Giono en bande-dessinée. Une couverture unique, spécialement faite pour le magazine.



Vous rencontrerez Jacques Ferrandez donc, mais aussi Yannick Gougouenheim, photographe subaquatique, Laetitia Allemand, viticultrice à Valsarres, ou encore Eric Sapet à Cucuron, chef étoilé. Vous partirez à la découverte de la Clarée, premier affluent de la Durance, de la toute nouvelle Durance à vélo et des produits régionaux qui font la renommée du Territoire.

Télécharger en version numérique : en flashant le QR code ci-dessus.

Version papier sur demande ou dans les Offices du Tourisme Duranciens.

Pour toutes demandes ou observations : service.communication@smavd.org

Diffusion annuelle du magazine.

COMMUNES FORESTIERES

Présentation des Associations de Communes forestières



Le réseau des Communes Forestières constitue un outil de représentation et de lobbying pour défendre les intérêts des communes propriétaires de forêts.

Présentes dans la plupart des régions françaises, elles se distinguent par l'importance de la superficie boisée de leur territoire. Elles sont confrontées par conséquent à des

problématiques particulières d'aménagement, de sécurité, de valorisation de ce patrimoine, qui nécessitent une représentation à plusieurs niveaux :

- auprès des pouvoirs publics, Départements, Région, Ministères et administrations
- dans les diverses instances traitant de la forêt
- parmi les différents partenaires de la filière forêt bois.

La fédération accompagne également les collectivités dans leurs projets forêt bois. En 2021, le programme d'actions prévoit les actions suivantes :

- insérer la forêt dans la politique d'aménagement et de développement durable des territoires
- contribuer au développement économique départemental par la valorisation des produits de la forêt
- accompagner les communes pour la gestion des forêts communales
- appuyer les communes sur l'adaptation au changement climatique.

Patricia Morhet-Richaud, conseillère municipale de Lazer et présidente des Communes Forestières des Hautes-Alpes depuis octobre 2020 a le désir de mobiliser les élus sur des sujets importants liés à la filière bois, notamment le développement de la filière bois énergie et la mise en place d'une filière liée à la certification BOIS DES ALPES™.

Bois des Alpes™ est une marque traduisant l'engagement de toute une filière qui souhaite optimiser ses pratiques pour l'environnement et pour le développement local. L'apposition de cette marque apporte des garanties concrètes à l'utilisateur des produits bois concernés : provenance, action pour le développement durable, qualité technique, maintien des emplois alpins...

Une motion

contre le Contrat Etat-ONF 2021-2025

Comme beaucoup d'autres communes forestières, la Commune de Ventavon avait délibéré le 25 octobre 2021 contre le projet de contrat Etat-ONF 2021-2025 proposé par l'État et en exigeait la révision. En effet, elle considérait que les décisions prises par le gouvernement d'augmenter une nouvelle fois la contribution des communes propriétaires de forêts au financement de l'Office National des Forêts, à hauteur de 7,5M€ en 2023 puis de 10M€ en 2024 et 2025 sont inacceptables et en exigeait le retrait immédiat. Dans sa délibération, le conseil municipal demandait que l'État porte une vraie ambition politique pour les forêts françaises et un maillage territorial efficient des personnels de l'ONF face aux enjeux auxquels la forêt doit faire face (*délibération municipale 25/10/2021*).

Abandon du projet de la contribution supplémentaire au financement de l'ONF

Lors du salon des maires, le mercredi 17 novembre, le ministre de l'Agriculture annonce que l'État abandonne la contribution supplémentaire de 30 millions d'euros demandée aux Communes forestières pour le budget de l'ONF. A travers les assises de la forêt, il s'engage également pour renforcer la filière forêt-bois.

Ainsi, l'État s'engage avec son plan de relance économique à investir 300 millions d'€ dans les forêts dont 200 millions d'€ pour leur adaptation au changement climatique auquel s'ajoutent 500 millions d'€ dans le cadre de France 2030. De leur côté, les Communes forestières s'engagent, elles aussi à accroître la contractualisation nécessaire pour la filière bois française. Au-delà de l'intérêt économique et des 400 000 emplois en France de la filière forêt-bois, la mise en place d'une nouvelle gouvernance de l'ONF devra s'accélérer pour permettre aux communes et à l'ensemble de la filière de faire face aux défis écologiques de demain (*communiqué de presse de la FNCOFOR du 17/11/2021*).



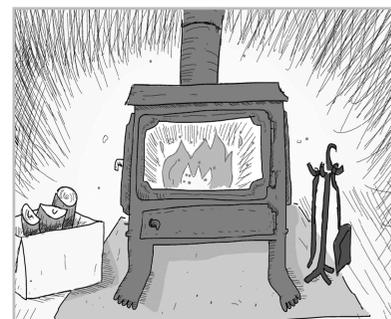
De gauche à droite :

Thierry Dèze, Jean-Marie Hirzlin, Christian Chauvin, Nicolas Tornior et Timothée Buffet

AFFOUAGE

Lots des affouagistes 2021

- n°1 : Stéphane BOUDAUD
- n°2 : Jean-Marie HIRZLIN
- n°3 : Denis BUFFET
- n°4 : Nicolas TORNIOR
- n°5 : Luc COLOMB
- Lots précédents non terminés :
Thierry DEZE





ECOLE

Maintien des cours de l'école de Ventavon à la salle du Prieuré

Pour que les cours ne soient pas perturbés par le bruit des travaux, nous avons décidé de délocaliser l'école à la salle du Prieuré. Depuis, la commune a réorganisé tout le système informatique dans la salle provisoire et les élèves sont bien installés. Cette situation devrait perdurer jusqu'à ce que la nouvelle école soit édifée et que tous les travaux collatéraux soient terminés afin d'emménager direc-

tement dans les nouveaux locaux.

De plus, suite au décaissement du sol où se trouvait la ruine, l'entreprise de travaux publics a installé des croix de chaînage sur le mur de la porte charretière qui risquait de s'écrouler pour les relier avec des tirants métalliques aux croix installées à l'intérieur du mur Ouest de l'école.

Instaurer des petits-déjeuners à l'école pour favoriser l'égalité des chances

Les ministères chargés de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, des Solidarités et de la Santé, et de l'Agriculture et de l'Alimentation travaillent en partenariat afin de promouvoir de bonnes habitudes alimentaires et la prise d'un petit déjeuner. Sans se substituer aux familles, les ministères proposent des outils et des actions de sensibilisation afin de rappeler l'importance de ce repas dans l'équilibre alimentaire des plus jeunes.



Le but serait de permettre aux écoliers de bénéficier de petits-déjeuners gratuits et ainsi de ne pas commencer la journée le ventre vide, de rester concentrés pendant toute la matinée et ainsi d'apprendre dans les meilleures conditions.

Cela étant dit, le Gouvernement prévoit d'encourager dans les écoles primaires la distribution de petits déjeuners, sur le temps périscolaire ou scolaire, selon le choix de l'école et de la Commune. Le ministère s'engage à contribuer, sur la base d'un forfait de 1,50€ par jour et par élève, à l'achat des denrées alimentaires consommées par les élèves.

Le ministère de l'Éducation précise et recommande quelques points importants. La collation matinale à l'école n'est ni systématique, ni obligatoire. Elle ne se justifie pas pour les élèves qui ont pris un petit-déjeuner avant de venir à l'école. Les enseignants peuvent cependant en mettre une en place, au moins deux heures avant le déjeuner. Les boissons ou aliments proposés aux élèves permettent une offre alimentaire diversifiée en privilégiant l'eau, les jus de fruit sans addition de sucre, le lait ou les produits laitiers demi-écrémés, le pain, les céréales non sucrées.

A Ventavon, le conseil municipal décide de déployer l'offre « petits déjeuners » à l'école de Ventavon à compter du 1^{er} janvier 2022.

Des idées d'encart à base de produits locaux pourraient être mises en place avec soit un jus de fruit, une compote de pomme ou tout simplement un fruit deux fois par semaine (lundi et jeudi).

Enseignement de la natation pour les élèves

La commune de Ventavon renouvelle la convention prévue pour une durée de trois ans avec la commune de Laragne pour fixer le montant de la participation financière aux frais de fonctionnement de la piscine municipale pour la natation scolaire 2021 :

- 40€ par élève inscrit et par cycle de 10 séances
- 20€ par élève inscrit et par cycle de 5 séances

L'agrément natation scolaire

La directrice de l'école de Ventavon recherche des parents ayant l'agrément pour accompagner les élèves en piscine. Il n'y a pour l'instant qu'un seul parent ayant l'agrément et si le nombre de parents encadrants est insuffisant, les sorties piscine seront annulées.



En effet, l'agrément est obligatoire pour les personnes bénévoles qui participent, avec les enseignants, à l'enseignement des activités aquatiques.

Le test comporte deux parties. Tout d'abord, une mise en situation simple (entrée dans l'eau : sauter ou plonger, nager 25m sur le ventre, nager 25 m sur le dos, aller en profondeur 2 mètres environ, récupérer un objet). Ce n'est pas une épreuve technique mais plutôt un outil permettant de se rendre compte que l'adulte intervenant n'est pas en difficulté dans l'eau.

Puis en deuxième lieu, une partie informative sur l'organisation de la natation scolaire et les conduites sécuritaires à connaître.

Ce test ne se passe qu'une seule fois, sa validité est permanente. Par contre l'agrément se demande chaque année sur projet par le biais du directeur ou de la directrice.

Pour l'académie des Hautes-Alpes, ces sessions sont organisées régulièrement et durent 1 heure environ dans une piscine de Gap.

COVID-19

UN DÉPISTAGE SYSTÉMATIQUE POUR LIMITER LES FERMETURES DE CLASSES DANS LE PREMIER DEGRÉ

Classe découverte pour les CM

Le projet de classe découverte au Centre Le Cosse du Grau d'Agde dans l'Hérault prévu l'année dernière et annulé pour cause de Covid est remis au programme du 13 au 17 juin 2021.

Ce séjour permettra de bénéficier à la fois de la proximité de la mer, de la richesse de l'environnement naturel ou patrimonial et d'un réseau de partenaires variés.

La directrice de l'école recherche également pour ce voyage un parent accompagnateur.



Quand ?

À partir du
lundi 29 novembre
et au plus tard
le lundi 6 décembre 2021



Où ?

Les dépistages pourront être réalisés par les familles en pharmacie, en laboratoire ou dans toute autre structure homologuée



Qui ?

Tous les élèves des écoles maternelles et élémentaires

Ce qui change

La fermeture de la classe n'est plus automatique lorsqu'un élève est positif à la Covid-19. **Des tests réactifs pour briser rapidement les chaînes de contamination sont réalisés.**

Les tests sont réalisés par les familles qui choisissent le lieu et le mode de dépistage (RT-PCR salivaire ou nasopharyngé, antigénique nasopharyngé) ou, dans certains cas, à l'école.

Le dépistage en 5 points

- 1. La classe est ouverte pour tous les élèves présentant un résultat de test négatif.** Les élèves porteront un masque (à partir du CP).
- 2. Les élèves testés positifs à la Covid-19 sont isolés** à leur domicile pour une durée de 10 jours et poursuivent, lorsque leur état de santé le permet, leurs apprentissages à la maison.
3. Les élèves non testés poursuivent leurs apprentissages à la maison pendant 7 jours.
- 4. Un 2^e test au bout de 7 jours est fortement conseillé** pour les élèves qui n'ont pas été testés positifs lors du 1^{er} test. La présentation du résultat de ce test n'est pas obligatoire pour poursuivre ou reprendre les cours en présentiel.
5. En cas de survenue de 3 cas dans une période de 7 jours au sein d'une même classe, celle-ci est fermée.



[EDUCATION.GOUV.FR/INFO-CORONAVIRUS](https://www.education.gouv.fr/info-coronavirus)

Novembre 2021

ECOLE DU VILLARD désaffectée et déclassée

L'ancienne école du Villard sise au 1463 route du Villard n'étant plus affectée à l'usage scolaire depuis plusieurs décennies et étant inoccupée depuis plusieurs années, le conseil municipal décide de désaffecter et de déclasser cette ancienne école et ses annexes appartenant à la commune de Ventavon.

En effet, ce bien du domaine public appartenant à la commune est inaliénable et ne peut être vendu sans avoir été, au préalable désaffecté et déclassé.

Bien qu'elle ait été louée à des particuliers comme logement pendant plusieurs années, la commune doit également attendre l'aval de l'académie avant d'engager une procédure de vente. Celle-ci se fera probablement aux enchères avec huissier.



L'équipe d'Enedis efficace

Les travaux de la nouvelle école ont démarré fin octobre avec une quinzaine de jours de retard par rapport à la date prévue. En effet, un câble Basse Tension souterrain alimentant la moitié du village découvert un peu tard à l'emplacement du chantier par l'entreprise de TP a retardé de quelques semaines le départ des travaux. Finalement, il a été mis hors tension et une réalimentation provisoire sommaire a été installée et mise en service avec succès grâce à l'intervention et à une très forte mobilisation de l'agence d'exploitation Enedis de Laragne pendant toute une journée : 4 techniciens, 2 camions nacelles et un fourgon.



Phase finale des travaux entre Le Maupas et La Bauche sur la RD 942

Les travaux engagés sur la portion de route départementale 942 de Monêtier à Laragne (13 km) depuis quelques années entrent dans leur phase finale. Au départ, son aménagement avait été déclaré d'utilité publique au vu de l'augmentation de 20% du trafic routier entre 2011 et 2015. Depuis six phases de travaux on été réalisées en plusieurs tranches. La dernière phase a été amorcée cet été avec 1600 mètres de réfection et s'est terminée cet automne. Les 600 mètres restants pour finaliser cette portion de route seront réalisés de mars à juin 2022.

Le Département investit 1 060 000 d'euros dans cette dernière opération, sans compter les 5,5 millions d'euros déjà engagés au cours des années précédentes.



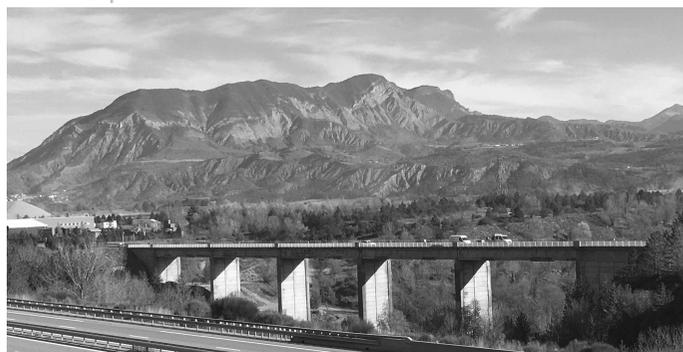
Travaux sur le viaduc du Beynon

Le viaduc du Beynon construit en 1956 a permis à la Route Nationale 85 de passer le ravin du torrent du Beynon en restant à la même altitude et remplacer ainsi le vieux pont datant de 1777 situé 30 mètres plus bas.

Désormais, cette route nationale est devenue la Route Départementale 1085. Elle est à la charge du Département des Hautes-Alpes qui gère entre autres les 1000 autres ponts de son réseau routier.

Le viaduc du Beynon est le plus long ouvrage d'art (110 m de long) du réseau départemental et a fait l'objet d'importants travaux, qui se sont poursuivis jusqu'en novembre 2021, pour un montant total d'un million d'euros environ (source « Hautes-Alpes Le mag » Automne 2021).

En effet, de nombreux travaux ont été effectués ces dernières années tels que le remplacement des joints de dilatation, d'un solin en béton, des lisses oxydées du garde corps existant, la peinture de l'ensemble du garde corps et la réalisation du tapis final après réparation de l'étanchéité.





Communauté de Communes
du **Sisteronais-Buëch**

L'élaboration du SCoT du Sisteronais Buëch est lancée !

En tant que membre de la Communauté de Communes du Sisteronais Buëch, notre commune est concernée par l'élaboration du Schéma de COhérence Territoriale, dont le périmètre est équivalent à celui de l'intercommunalité (60 communes à cheval sur 2 régions, 3 départements – 1 500 km² - 25 200 habitants). De quoi s'agit-il ?

Le SCoT a été créé par la loi Solidarité et Renouveau Urbain en 2000 et a été réservé aux grandes agglomérations et c'est désormais l'ensemble du territoire français qui doit en être couvert. Le SCoT est un document d'urbanisme qui définit les grandes orientations des politiques publiques en matière d'aménagement du territoire pour les 20 prochaines années. Il est élaboré à l'échelle du bassin de vie (ici la communauté de communes) car les lieux d'habitation, de travail, de consommation, de loisirs, ... ne s'arrêtent plus aujourd'hui aux seules limites de la commune. Le SCoT se doit de définir une vision globale et cohérente de l'aménagement de l'espace sous la forme d'orientations et d'objectifs communs :

Combien d'habitants prévoyons nous d'être à cet horizon ?

Quelles formes de logements privilégier ?

Quelle offre de services, de commerces, d'équipements proposer pour assurer une couverture des besoins de l'ensemble du territoire ?

Comment maintenir et développer une économie rayonnante et de proximité ?

Comment protéger les paysages, principaux atouts de nos montagnes et vallées ?...

Ce sont ensuite aux Plans Locaux d'Urbanisme (PLU), à l'échelle communale, de reprendre ces objectifs en édictant des règles pour les constructions et les aménagements mais aussi pour protéger le patrimoine, les espaces agricoles et naturels.

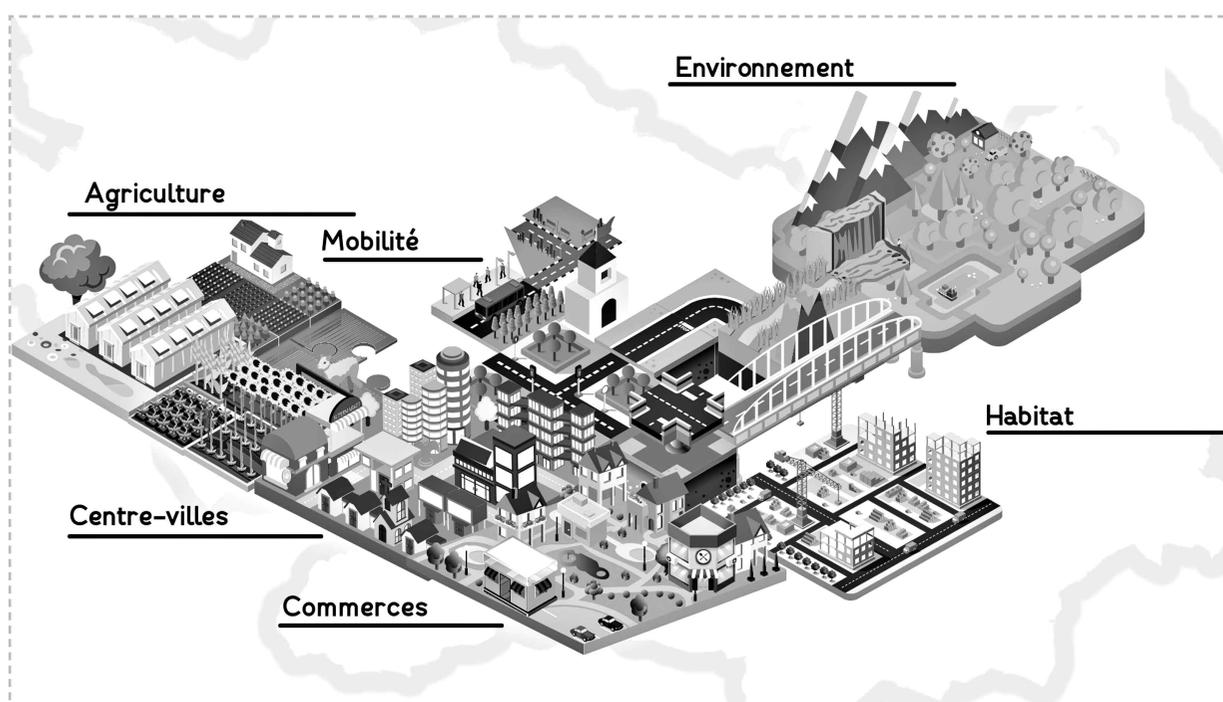
Au-delà de constituer un document réglementaire, l'élaboration du SCoT est un temps privilégié de construction d'un « projet de territoire » par le biais de réflexions prospectives portées par les élus des communes de la CCSB, en y associant des acteurs locaux tels que les citoyens, des associations et autres représentants et organismes mobilisés.

Lancées cet automne, ces réflexions s'organiseront en phases successives, pour comprendre, se projeter, orienter, concerter, ... et ainsi construire le projet de SCoT qui sera soumis à avis avant son adoption prévue fin 2024.



Contact :

Coralie DE MORTIER – Référente SCoT
04.92.31.27.52 / scot@sisteronais-buech.fr
1, Place de la République - 04200 SISTERON



LE BEFFROI

tour de communication

Par délibération communale du 14 juin 1938, la commune décida de construire une tour en béton de 20 mètres de haut, avec une cloche de 750 kg cachée et une horloge à quatre cadrans visibles de tous les hameaux de la commune. La délibération municipale mentionnait : " Monsieur André Monges, Maire de Ventavon expose au conseil municipal que, étant donné la dispersion des fermes dans la commune de Ventavon, la nécessité d'une horloge publique était de plus en plus pressante. Le Maire indique à l'assemblée le caractère d'utilité publique du projet du beffroi"

Aujourd'hui en 2021, la population ventavonnaise travaillant dans les champs et regardant l'heure sur le beffroi est beaucoup moins nombreuse et ce sont les smart-phones qui l'ont remplacé ou qui jouent ce rôle désormais. En outre, ces téléphones «intelligents» peuvent nous donner une quantité d'informations qui deviennent de plus en plus indispensables aujourd'hui mais encore faut-il pour cela que ces nouveaux appareils puissent se connecter à un réseau de téléphonie mobile. Et malheureusement, actuellement ce n'est pas le cas dans certaines zones de la commune qui ne reçoivent quasiment pas de réseau en 4G et dans certaines autres qui en reçoivent mais de mauvaise qualité.

Pour pallier ce manque, et comme cela a été expliqué en détail dans un article paru dans le dernier numéro du VENTAVON Info, la commune de Ventavon a réussi à convaincre les autorités publiques à installer sur la commune de Ventavon, et ce, dans le cadre du programme national NEW DEAL, un nouveau relais de téléphonie mobile quadri-opérateurs.

Suite à un arrêté interministériel du 9 avril 2021 qui a acté cette décision, un opérateur leader a été désigné parmi les 4 possibles pour réaliser ce nouveau relais : il s'agit d'Orange. Il fallait donc qu'Orange et la SPIE, l'entreprise qu'elle a choisi comme maître d'oeuvre, trouvent un emplacement pour installer une ou plusieurs antennes relais qui puissent permettre une desserte quadri-opérateurs équitable, uniforme et de qualité sur l'ensemble du territoire communal.

Après quelques mois d'étude et de recherche, c'est chose faite et il semblerait que le beffroi, point culminant du village, ait été retenu avec la pose de quatre antennes sur chaque angle de la partie supérieure du bâtiment. Le beffroi continuerait ainsi à jouer son rôle d'information au delà de l'heure et

deviendrait même une sorte de tour de communication à part entière en permettant une diffusion à 360° des quatre principaux réseaux de téléphonie mobile : Bouygues, Free, Orange et SFR.

Le choix de cet emplacement, outre le fait très important que c'est le seul site existant et éligible de la commune permettant de desservir à la fois la partie nord et la partie sud de la commune avec en plus une grande partie de la zone blanche de Lazer, et sa solution technique négociée proposée intègrent tous les critères techniques, esthétiques, de sécurité et de santé publique que la commune et l'opérateur leader Orange recherchent pour respecter les exigences et les réglementations publiques dans ces différents domaines.

Il est aussi important de noter qu'au regard de toutes les études menées et de la solution finale trouvée et proposée, le choix de ce site a été validé par toutes les instances concernées par ce projet : Préfecture, Département 05, Mairie de Ventavon, Orange, SPIE et DEKRA.

En ce qui concerne l'aspect esthétique, le principe de l'installation de quatre antennes relais quadri-opérateurs fixées à l'extérieur sur chaque face d'horloge a été arrêté. Il s'agirait de poser chacune d'elle près de l'arrête (de la partie supérieure) en la masquant par une sorte de grande goulotte de même couleur que la façade et de sorte à créer un pilier fictif dans la continuité de ceux présents dans la partie inférieure de la façade du beffroi.

En ce qui concerne les aspects de santé publique, les études prospectives d'impact réalisées concernant les ondes qui seraient émises sur les zones habitées proches du beffroi, répondent bien aux exigences des normes OMS et respectent totalement les décrets réglementaires spécifiques du domaine, notamment grâce au fait que les antennes dépasseront les toits du village.

Toutes les informations à ce sujet pourront être consultées dans le Dossier d'Information Mairie (DIM) qui sera à votre disposition en mairie.

A noter enfin, que la Commune pourra même demander, le cas échéant et en cas de doutes, des simulations et des mesures d'exposition complémentaires au voisinage des antennes pour vérifier, que toutes les normes réglementaires sont bien respectées.

Nous vous rappelons, pour finir, que vous disposez également d'éléments d'information dans le précédent Ventavon INFO n°55 à la page 15.



Marquage approximatif sur la partie supérieure du beffroi du projet de goulottes cachant ces antennes

90% des adresses ventavonnaises éligibles à la Fibre

317 adresses « théoriquement » éligibles à la fibre dès le 30 décembre 2021, les 35 adresses restantes situées dans les écarts devront patienter !

Comme annoncé et expliqué en page 14 dans le dernier Ventavon Info (*n°55 de juillet 2021*), la mise en service opérationnelle du réseau fibre de Ventavon a pris du retard suite à divers problèmes rencontrés dans le déploiement de la fibre optique de transport pour alimenter notre armoire Point de Mutualisation qui centralise toutes les arrivées des câbles de fibre optique du village et qui se situe à l'entrée de Valenty.

Aujourd'hui tous ces problèmes ont été résolus et les réparations et travaux nécessaires réalisés.

Après une période de tests et de vérifications effectués depuis le Point de Mutualisation de Valenty pour voir s'il n'y avait pas de défaut de continuité optique sur les 317 prises actuellement réalisées sur notre commune jusqu'aux Points de Branchements Optiques (PBO) finaux en attente devant les habitations, le déclenchement final des 3 mois légaux fixés par l'ARCEP avant l'éligibilité réelle a été effectué par XpFibre (ex SFR FFTH) le 30 septembre. Cela veut dire que les premières connexions véritables à la fibre par le biais d'un opérateur internet (*choisi parmi ceux qui seront proposés*) pourront « théoriquement » se réaliser physiquement sur le terrain à partir du 30 décembre 2021.

Ce délai de 3 mois imposé par l'ARCEP avant l'éligibilité finale est nécessaire aux futurs opérateurs internet, qui figureront sur la liste qui vous sera proposée, pour créer physiquement une arrivée et une connexion depuis leur propre réseau internet fibre à l'intérieur de notre armoire Point de Mutualisation de Valenty.

En fait et à chaque fois qu'un habitant de Ventavon, dont l'adresse de sa maison est éligible à partir du 30 décembre 2021, demandera à l'opérateur de son choix (*figurant sur la liste qui sera fournie*) son raccordement à la fibre, cet opérateur, après avoir réalisé le branchement final jusqu'à l'inté-



rieur de sa maison, mettra en place dans l'armoire Point de Mutualisation de Valenty une jarrettière optique entre la fibre optique en attente provenant du PBO réalisé par XpFibre devant la maison de cet habitant et le raccord d'arrivée de son propre réseau fibre internet qu'il aura mis en place dans cette armoire.

Une petite ombre toutefois au tableau, c'est la création par XpFibre, par le biais de son entreprise prestataire AzurConnectTechnologies, des 35 prises (Point de Mutualisation - PBO) restant à réaliser sur notre commune pour atteindre la cible des 352 correspondant à la desserte potentielle de l'ensemble de tous les habitants de la

commune. Pour l'instant pas de date communiquée (*car ce n'est pas la priorité de XpFibre et d'ACT*), la seule certitude que l'on a, c'est que ces 35 prises situées généralement dans des zones en écart seront réalisées d'ici la mi-2023, si tout va bien !

A ce jour, le site lafibre05.fr qui devait centraliser les éligibilités des adresses ne fonctionne pas comme il devrait. En fait, la base de données officielle des nouvelles adresses de Ventavon, qui est bien enregistrée et accessible dans la Base d'Adresses Nationale et qui a été transmise à 2 reprises par la commune à XpFibre, n'a apparemment pas été utilisée par XpFibre pour bien localiser et de façon formelle et pratique sur ce site les 317 adresses qui seront éligibles à partir du 31 décembre 2021.

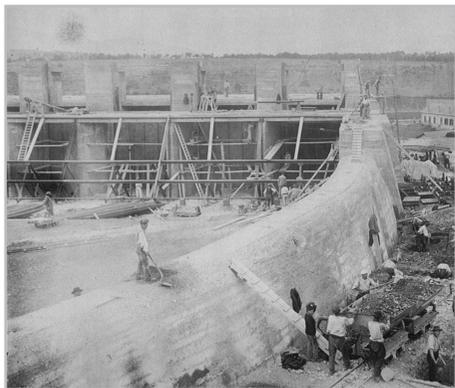
Il est donc plus simple de se renseigner directement auprès de l'opérateur de votre choix dans la liste qui est proposée : Bouygues, CIC Mobiles, Crédit Mutuel Mobile, Free, Orange, Red, SFR, Sosh... et tester ainsi votre éligibilité au sein de leur site respectif, en particulier à partir de votre n° de téléphone fixe ou en repérant votre habitation sur un plan satellite quand cette option est proposée.



La fibre arrive...!

Au quartier des Chapelles au bord de la D21, les câbles de la fibre optique, de France Télécom et 3 poteaux sont toujours au sol depuis la mini-tornade du 15 septembre 2021, malgré nos signalements répétés





1908 : construction et fonctionnement de la chambre d'eau de l'usine hydroélectrique de Ventavon



le site en friche

Installation des batteries sur le site RINGO

L'histoire énergétique de Ventavon continue avec la réhabilitation de la chambre d'eau de l'ancienne usine hydroélectrique du Beynon en un site expérimental de gestion automatisée de stockage d'électricité à grande échelle, Ringo.

Lundi 11 octobre 2021 à Ventavon, RTE lance l'installation des premières batteries.

Cette étape importante signe la fin des travaux et le lancement de la phase d'essais avant la mise en service prévue en juin 2022. Première mondiale, cette expérimentation testera la gestion automatique des surplus de production d'électricité renouvelable au service du réseau de transport de l'électricité. Ringo s'inscrit dans la démarche d'innovation lancée par RTE pour transformer le système électrique au service de la transition énergétique.

Le système installé à Ventavon utilise des batteries LMP® (Lithium Métal Polymère), de nouvelle génération «tout solide», une technologie unique et innovante, conçue et produite par *Blue Solutions* dans ses usines en France et au Canada. Elle se distingue par sa sécurité d'utilisation, ses performances avec notamment l'absence de besoin de climatisation, et une grande densité énergétique.

Les équipes SCLE d'INEO assurent la conception, la fourniture, les essais et la mise en service des éléments électriques, du système de conversion d'énergie, du système de Contrôle Commande de l'ESS (*Energy Storage System*) et du poste Haute Tension qui l'alimente. Avec cette expérimentation, RTE et ses partenaires, dont *Blue Solutions* et INEO (qui intègre des produits et systèmes SCLE) participent au développement d'une filière française du stockage de l'électricité, qui constitue un enjeu industriel fort.

Inauguration

Le lundi 11 octobre 2021, RTE invitait tous ses partenaires, madame la Préfète et les élus locaux à venir voir sur le site de Ventavon l'installation des batteries.

Après les discours des personnalités véritablement heureuses d'inaugurer ce fleuron industriel français et l'installation de ces batteries fabriquées avec une technologie unique au monde, chacune des entreprises associées à ce projet a présenté son rôle dans l'élaboration de cette expérimentation.

Tout d'abord, RTE pour sa mission de service public de transport de l'électricité, puis *Blue Solutions* pour la fourniture des batteries et en fin SCLE pour le système de pilotage digital avec deux convertisseurs (entre le courant alternatif en haute tension et les batteries), des équipements de refroidissement, de sécurité et des logiciels.

Les deux bâtiments, qui servaient à l'époque de salles de commandes des conduites forcées, ont été rénovés. Dans un des bâtiments qui sert désormais d'exposition, les concepteurs ont gardé des boîtiers de commande avec les poulies et un vitrage au sol permet de voir sous nos pieds la continuité du câble actionnant les vannes de fermeture.

Des panneaux historiques et informatifs ont été disposés sur les murs. Notamment un sur l'histoire de l'ancienne centrale hydroélectrique avec des photos et textes détaillant sa construction, son fonctionnement, la vie du quartier, l'abandon, la zone en friche et la réhabilitation du site.

D'autres panneaux expliquent la mission des différents partenaires industriels, le fonctionnement de cette expérimentation et les performances des batteries choisies (voir page ci-contre).

Cette journée d'inauguration revêtait une importance particulière et RTE a soigné ses invités avec pour finir un cocktail déjeunatoire organisé et préparé par Jean-Marie Huaut de l'auberge de Ventavon.



Inauguration



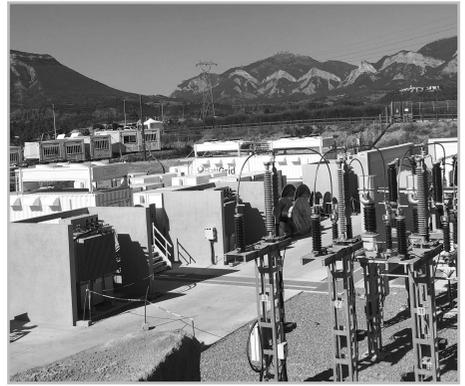
Cocktail



2020 : réhabilitation du site



Mise en place des batteries sur le site RINGO en 2021



Salle d'exposition

77 armoires avec 4312 modules de batteries



Les particularités de la batterie

LMP® (Lithium Métal Polymère) :
une technologie 100% solide, unique et innovante

Les batteries « tout solide » sont universellement reconnues comme la piste technologique la plus prometteuse pour l'avenir des batteries au lithium. Blue Solutions est l'entreprise la plus avancée dans le développement de cette technologie. Elle est aussi la première entreprise à avoir commercialisé ces batteries pour un grand nombre d'applications.

Sûreté et robustesse

- sans risque de feu
- sans risque de fuite ni de dégagement gazeux
- sans risque d'emballement thermique
- plus de 30 millions de kilomètres parcourus en voiture et bus électriques depuis 2011, preuve de leur sûreté de fonctionnement.

Performances élevées dans la durée

- un rendement DC/DC jusqu'à 98% quelle que soit la température extérieure
- une durée de vie supérieure à 4000 cycles selon les usages
- supporte le free floating (charge à 100%) sans dommage pour la batterie
- une capacité qui reste constante tout au long de la durée de vie de la batterie.

Insensibilité aux conditions climatiques

- aucune climatisation n'est nécessaire, entraînant un meilleur rendement, plus de fiabilité et une maintenance simplifiée
- transport et stockage facilités même en zones chaudes, sans impact sur la durée de vie.

Haute performance environnementale

- sans Cobalt, sans Nickel et sans Solvant
- haute recyclabilité propre aux batteries tout solide : le lithium est présent sous forme métallique et peut être réutilisé
- faible empreinte carbone : les batteries sont entièrement fabriquées et intégrées en France.

La technologie LMP® « tout solide » est la seule technologie capable de répondre aux enjeux de sécurité (absence d'emballement thermique), de robustesse (insensibilité à la température) et d'empreinte environnementale (au phosphate sans nickel ni cobalt) auxquels les batteries font face.



Module de batterie 7 kWh

L'électrolyte solide et l'anode lithium métal procurent de nombreux avantages en termes de recyclabilité, de densité d'énergie, de sécurité et de performance.

Blue Solutions
Bolloré

Extraits d'un panneau de l'exposition



11/10/2021 - Les invités : Madame la Préfète, les élus locaux et les partenaires industriels

Pour accompagner la transition énergétique et gérer les surplus d'énergie renouvelable

Le site RINGO en chiffres

- Capacité de stockage installé : 32,2 MWh
- Puissance totale maximum : 10 MW
- 77 armoires de batteries
- 4312 modules de batteries
- 5 transformateurs
- 2 containers BattGrid
- 8 convertisseurs
- 2022 > 2025 : 3 ans d'expérimentation
- 2025... pour accompagner de nouveaux acteurs sur la base de l'expérience acquise

DECHETS



Une idée de gestion publique des déchets

Face à l'augmentation des coûts, dix intercommunalités (dont la CCSB) et deux syndicats de traitement des déchets ménagers du 04 et 05, souhaitent mener une réflexion sur l'intérêt d'une gestion publique du centre d'enfouissement du Beynon, à Ventavon.

C'est une initiative lancée par Roger Didier, président de la Communauté d'Agglomération Gap-Tallard-Durance, au regard des coûts « inacceptables » demandés par le prestataire de services privé *Alpes Assainissement* pour enfouir les déchets. Une réunion interdépartementale s'est déroulée le 19 novembre 2021 avec la signature de la convention constitutive du groupement de commandes publiques pour la réalisation d'une étude préalable d'aide à la décision de reprendre ce service en gestion publique.

Le contrat de la gestion privée de ce service d'enfouissement arrivant à échéance dans quelques années, Roger Didier déclarait qu'il est grand temps de s'en occuper.

Dans l'optique de cette potentielle reprise du Beynon, une réflexion plus globale est d'ores et déjà en cours avec la volonté de réduire à la source les déchets qui y seront déposés. La méthanisation est une option proposée par Roger Didier car cette technique permettrait de récupérer 10% des ordures ménagères. (source Apes 1)

TRI de déchets

Nous relançons un appel aux Ventavonnais de ne pas entreposer des encombrants dans les containers Déchets ménagers ou aux abords des Points propres. Ils ne sont pas ramassés par les transporteurs lors de leur passage pour vider les containers et sont laissés sur place. Bien

que cela ne soit pas leur tâche, ce sont les agents communaux qui doivent donc l'effectuer pour garder propre ces Points « sales » ou encombrés de déchets inadéquats.

Nous vous demandons donc de porter les encombrants à la déchetterie de Lazer et de mettre les cartons dans la cabane dédiée du Point Propre.



Collecte ADIVALOR

AGRICULTEURS, DISTRIBUTEURS, INDUSTRIELS POUR LA VALORISATION DES DECHETS AGRICOLES

Dans le cadre d'un partenariat entre la Région Provence Alpes Côte d'Azur, la filière ADIVALOR (éco-organisme en charge des déchets agricoles) et la Communauté de Communes du Sisteronais-Buëch, la déchetterie de Ribiers s'est organisée pour récupérer différents déchets issus de l'activité agricole lors de la campagne qui a eu lieu du 15 au 20 novembre dernier. Tous les ans à cette période, une collecte est organisée et annoncée.

En plus des filets paragrêles, ficelles / filets de bottes et enrubannages, les bigs-bags font partie des déchets acceptés cette année. Toutes les consignes de conditionnement sont mentionnées en déchetterie ou sur le site adivalor.fr

Pour les dépôts de grandes quantités de déchets, les exploitants sont invités à contacter le pôle environnement de la CCSB pour prendre un rendez-vous afin de pouvoir livrer directement auprès du centre de tri du Beynon.

En 2020, 34 tonnes de déchets plastiques agricoles ont été apportés et ont suivi une filière de recyclage. Malgré des conditions de tri strictes, les agriculteurs du territoire trient plus et les volumes collectés sont en progression. Ces déchets, au lieu d'être enfouis avec les encombrants auront une seconde vie.

Historique et énumération des déchets collectés

ADIVALOR a été créée le 4 juillet 2001, à l'initiative de l'Union des Industries de la Protection des Plantes (UIPP).

Depuis la création de la filière en 2001, le périmètre des collectes s'est progressivement élargi :

- 2001 : bidons plastiques de produits phytopharmaceutiques
- 2003 : fûts en plastique ou en métal d'une contenance de 25 à 300 litres
- 2005 : boîtes et sacs en papier, carton ou plastique
- 2007 : big bags et sacs d'engrais et d'amendements
- 2008 : films agricoles usagés
- 2009 : big bags de semences
- 2010 : emballages vides de produits d'hygiène pour l'élevage laitier
- 2012 : sacs de semences certifiées
- 2013 : ficelles et filets balles rondes
- 2015 : filets paragrêle
- 2016 : équipements de protection individuelle chimique
- 2019 : gaines souples d'irrigation et bidons de produits œnologiques
- 2021 : big-bags de plants certifiés de pommes de terre et emballages vides de produits d'hygiène pour les autres élevages



Mise en place en 2001, la filière ADIVALOR est l'exemple le plus avancé de démarche volontaire.

La France est le seul pays au Monde à disposer d'une organisation nationale ayant vocation à récupérer les déchets d'agro fourniture.

Cette démarche est appuyée par les services compétents du Ministère en charge de l'environnement (cf. accord-cadre), et de l'Agence de la Transition écologique (ADEME).



Association VIVRE en VAL DURANCE

Assemblée Générale

Le 26 novembre 2021 à 20h30, à l'ELM de Valenty, les membres de l'association « Vivre en Val de Durance » se réunissent en Assemblée Générale ordinaire, sur convocation du bureau. Est également convié par voie de presse, tout habitant de la commune. 40 personnes environ, sont présentes.

Le président, Rémi Baridon a remercié les personnes présentes, ainsi que la mairie de Ventavon, pour son soutien et soulignait la présence de France Hector, conseillère municipale en charge des associations.

Le président précisait que la demande de subvention 2021 n'a pas été effectuée par l'association, puisqu'une seule activité a pu avoir lieu en 2020.

Il remerciait également toutes les personnes qui ont participé aux diverses manifestations ainsi que les bénévoles, les associations locales qui ont apporté leur soutien.

En 2019/2020 l'association a regroupé 42 adhérents. Le prix de la cotisation (10 €) reste inchangé.

Pour l'année 2020, il n'y a pas eu d'appel à cotisation, suite à la situation sanitaire.

Les activités culturelles

Les activités culturelles visent à créer du lien et promouvoir les rencontres et découvertes sur la commune.

- Marché de Valenty 2019

Le 6 octobre 2019, belle journée d'animation festive et de rencontres sous le soleil. Vingt et un stands de producteurs, d'artisans, d'associations locales et d'expositions étaient installés.

80 repas ont été servis dans la salle de la MFR au profit de notre association. Avec également la participation du restaurant « l'Idéal » qui proposait un repas pieds paquets et de la restauration rapide chez « Poupette ».

Des animations gratuites, tout au long de la journée, financées par l'association « Vivre en Val de Durance », l'association la Gaule Durançole, les commerçants de Valenty, la mairie et le comité des fêtes de Ventavon.

- Nettoyage du « circuit de la digue »

(en partenariat avec les élèves de la MFR)

Le 9 octobre 2019, Nous avons effectué le nettoyage du « circuit de la digue » à Valenty, dont le départ se situe devant la MFR.

A noter que ce circuit a été balisé (balisage jaune) depuis 2020, par la CCSB, nous sommes en attente de son référencement sur le site des randos du Sisteronais-Buech. Il est entretenu régulièrement par les membres de l'association et commence à être connu.

Avec leur professeur Jérôme Fournier, les élèves de la MFR ont également participé au nettoyage des bords de la RN et des berges de la Durance.



Sylvie Gras secrétaire, Rémi Baridon président, France Hector adjointe au maire

- Balade au clair de lune et repas jailles

(en partenariat avec Jean-Marie Huaut)

Le 8 février 2020, 50 personnes ont participé à la balade au clair de lune autour du village de Ventavon et 43 personnes sont venues manger les jailles à l'auberge du Prieuré. Belle soirée conviviale.

- Diaporama sur les chauves souris

(en partenariat avec Natura 2000)

Le 25 août 2020, était organisé un diaporama avec Adeline Bizard de Natura 2000 suivi d'une observation et écoute dans le village de Ventavon avec un matériel spécifique, pour le plus grand plaisir des petits, et des grands. Une vingtaine de personnes étaient réunies à l'occasion de cette soirée.

- Soirée films

A la suite de l'AG du 26 novembre 2021, une soirée films était proposée:

- « **Pastorale d'automne** », film de la cinémathèque de montage de 1958 sur le retour d'estive de Briançon à la vallée de la Crau.

- « **Hors piste** » Film d'animation humoristique sur le secours en montagne.

- « **La transhumance pour remède** » la transhumance d'un troupeau de Gap à Champoléon, avec des jeunes du lycée des Emeyères, des jeunes de l'IME « Bois de St Jean » sur un projet de Lionel Gras. (2019)

Les activités liées au maintien de la qualité de vie sur la commune

- Pétition concernant les odeurs de ISDND

Le 21 janvier 2020, nous récoltons 123 signatures sur Ventavon et 49 sur Claret sur la pétition que nous avons lancée suite aux plaintes des riverains concernant des odeurs liées à l'Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux au Beynon.

- Lettre à la préfecture suite à un incendie à l'ISDND

Le 29 juillet 2020, nous envoyons une lettre à la préfecture pour indiquer nos craintes et les conséquences que pourrait avoir un tel incendie pour le voisinage.

- Positionnement de VVD par rapport à la prolongation de l'activité de l'ISDND

Le 5 novembre 2020, l'association se positionne par rapport à l'enquête publique relative à la prolongation de l'activité de l'ISDND sur le site du Beynon. L'association s'est opposée à diverses propositions du projet et a souhaité une réflexion sur la gestion et le traitement des déchets, ainsi que sur d'autres sites d'accueil dans la région.

Projets pour 2022

- Reconstitution d'une **randonnée nocturne au clair de lune & repas jailles** à l'auberge en février

- Projet **Concours de Mounes** en mars

- Projet **Ballade sous le ciel d'été** au Villard avec observation du ciel en août

- **Journée d'animation à Valenty**. La date et la forme restent à définir (vide-grenier, marché...) en septembre

- **Soirée films** en novembre



GYM PLAISIR



Un appel à un renouvellement du bureau

La saison sportive de Gym plaisir a démarré le dimanche 12 septembre, par les journées portes ouvertes à L'ELM. Quelques enfants et leurs parents sont venus à cette rencontre et ont pu tester la nouvelle formule des activités de l'année. Quelques adhérents étaient présents et tous ont pu partager le pique nique.

Grâce aux différentes mesures sanitaires, tous les cours ont pu reprendre : la randonnée du lundi après midi, encadrée par Jean-Yves et Alain, ainsi que le cours séniors de 15h15 à 16h45, le cours enfants de 17h à 18h30 et le cours adultes de 19h à 20h30 menés par leur animatrice Violaine.

Au cours de l'assemblée générale qui a eu lieu le 24 septembre 2021, il a été évoqué les moments forts de l'année.

Sachant que la vie d'une association ne peut se faire sans l'engagement minimum de nouvelles personnes au sein du bureau, Caroline Blin de Saint-Armand, présidente et Virginie Robit, trésorière annonçaient, lors de cette assemblée générale, que leurs mandats respectifs entamés en 2019 arriveront à terme en septembre 2022. Elles ne comptent pas le renouveler, leur position étant ferme et définitive. Elles restent donc dans l'attente de nouvelles candidatures qui pourraient leur succéder.

Pour cela, elles désirent passer le flambeau. Néanmoins, en l'absence de relève, elles seraient dans l'obligation d'organiser une Assemblée Générale Extraordinaire en Mars 2022 afin d'ouvrir de nouveau, un appel à candidatures pour de nouveaux membres du bureau.

Aussi n'hésitez pas à vous rapprocher d'elles, si vous envisagez de prendre la suite et que vous souhaitez vous y mettre progressivement.

Toute l'équipe de Gym Plaisir a pu se retrouver le 19 novembre 2021 à l'auberge du Prieuré pour le repas du Beaujolais. Ce moment convivial a eu un franc succès.

Les sorties nature du dimanche matin, balades ponctuées d'exercices de gym, dans les alentours, ont été appréciées de tous.



EVIDANSE

Les danses en ligne, Madison, Kuduro...



Nouveauté cette année, création d'une section « Danses en ligne », qui permet aux personnes seules de danser. Il y a les danses en ligne traditionnelles comme le Madison, le Kuduro, etc, mais en ligne on peut aussi danser du Paso, du Cha Cha, du Tango, du Rock, etc. Les danses en couple sont bien évidemment toujours d'actualité.

Les danses en ligne se déroulent tous les mardis avec un seul groupe de 19h à 20h30 animées par Corinne David Bourrel et Isabelle Reynaud. Quant aux danses en couple, elles se déroulent le mercredi en deux groupes de 19h à 20h30 et de 20h45 à 22h15 animées par Isabelle et Eric Reynaud.

Les stages et les soirées pratiques sont toujours organisés (voir le programme sur Facebook).

L'Assemblée Générale de l'association Evidanse a eu lieu le 20 octobre 2021 en présence de France Hector qui représentait la commune de Ventavon. Un nouveau membre est entré au bureau de l'association il s'agit de Jean-Luc Gras.

Le protocole sanitaire est appliqué à la lettre avec le scan des pass sanitaires au début de chaque cours ainsi que la mise à disposition du gel hydroalcoolique et le port du masque en début et fin de cours et pendant la pause.

L'association compte au total 47 adhérents.



Odile Aubert, Isabelle et Eric Reynaud, France Hector, Patricia Kader, Corinne David Bourrel et Jean-Luc Gras



Nathalie Bouchet présente les animations culturelles

Petit retour sur l'année culturelle à Ventavon...

Les concerts

Après un début d'année mouvementé, nous avons été très heureux de pouvoir maintenir notre programme culturel qui a commencé dès la fin août avec deux concerts dans notre magnifique église Saint-Laurent.

Tout d'abord, le vendredi 27 août 2021 avec le concert lyrique (désormais traditionnel à Ventavon) clôturant un stage de chants dirigé par la soprano Lydia Mayo et accompagné par le pianiste Frédéric Rubay. Les six choristes stagiaires Frédérique Delava, Leslie Causse, Morgane Bertrand, Manon Glauniger, Farida Weller et Paul Sigward ont enchanté et charmé par leurs voix les 50 personnes du public présentes ce soir-là.

Le lendemain samedi, était organisé un concert de chansons françaises interprétés par Nicolas Grand Duc, artiste très naturel à la bonne humeur communicative et accompagné également par le pianiste Frédéric Rubay déjà présent la veille. Ils nous ont fait voyager à travers le temps avec des chants repris en chœur par le public. Nous avons eu droit notamment à *La rue de notre amour* de Damia, *Soif d'amour* de Dalida, *A bicyclette* de Bourvil, *Hier encore* de Charles Aznavour, *La foule* d'Édith Piaf, *La quête* de Jacques Brel, *Ça c'est de la musique* de Petula Clark... le tout agrémenté d'intermèdes musicaux de Vladimir Cosma joué par Frédéric Rubay. Soixante dix personnes s'étaient déplacées pour ce deuxième concert et ont été conquises par les artistes.



Concert lyrique



Chansons françaises



Cie Fenêtre sur cour



Cie Des pas pressés

Le théâtre

Les pièces de théâtre prévues en début d'année 2021 à la salle de l'ELM à Valenty ont finalement pu être reprogrammées et jouées cet automne.

Tout d'abord, le 25 septembre les comédiens de la compagnie "Fenêtre sur cour" d'Entrepierres qui, après 18 mois sans avoir pu jouer devant un public à cause du covid, étaient très heureux de remonter sur les planches avec leur pièce *"Aujourd'hui plus qu'hier"*, et cela pour notre plus grand plaisir, un voyage à travers le temps entre amours et désamours.

Nous avons clôturé le 14 Novembre avec la pièce *"Qui est donc Mr Schmitt"* par la compagnie "Des pas pressés" qui nous venait de Pierrevert, pièce pleine d'humour quelques fois grinçant emmenée par des comédiens pétillants et plein d'énergie.

Nous espérons que vous avez pris autant de plaisir que nous tout au long de ces spectacles, nous vous présentons en dernière page de couverture le programme pour le premier trimestre 2022 avec deux pièces de théâtre et nous espérons vous voir encore plus nombreux !

Nous restons également ouverts à toutes propositions et suggestions de votre part via la boîte à idées sur l'application Intramuros ou directement auprès de nous.

Programme
1^{er} trimestre 2022
en dernière page
de couverture

Arbre de Noël annulé



En raison des risques de contamination au Covid 19, l'Arbre de Noël a été annulé. Les cadeaux pour les enfants ont été distribués le mercredi 15 décembre.

BIBLIOTHEQUE

Culturicimes, un nouveau service numérique

La BDP05 a établi comme objectif stratégique de « rendre accessibles à tous les ressources, tant écrites qu'audiovisuelles et numériques dans les différents champs des savoirs et des cultures ». A cet effet et avec le soutien de la Direction du Numérique, des Usagers et des Moyens, elle propose à l'intention des bibliothèques du Département un ensemble de services numériques.

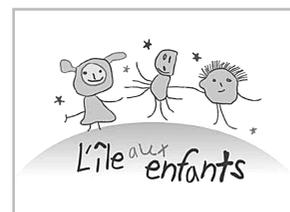
Depuis 2012, les valises numériques : tablettes, liseuses numériques accompagnées de contenus, de périphériques et de documentation.

Depuis 2019, les Ateliers numériques : des médiations sur les thèmes de la parentalité, de l'esprit critique, de la citoyenneté ou de la formation aux outils numériques.

Dici la fin de l'année 2021, le Département lancera le site Culturicimes (<https://culturicimes.fr>). Une bibliothèque numérique accessible en tout lieu 24/24 et 7/7. Complémentaire des bibliothèques de proximité, elle offrira à tous les abonnés des bibliothèques la possibilité de consulter et emprunter livres et films pour enfants et adultes, de s'informer (presse en ligne), de s'autoformer, de jouer, de découvrir les richesses du patrimoine haut-alpin. Ce projet, financé par l'État et mutualisé avec le département des Alpes de Haute-Provence, a été labellisé Bibliothèque numérique de référence en 2019. Il est rendu possible grâce à un haut niveau de coopération entre deux services du Département : la Bibliothèque départementale (BD05) et la Direction du numérique, des usages et des moyens (DNUM).

Afin de formaliser un engagement mutuel, le Département propose de bénéficier gratuitement de l'ensemble des services en signant la convention de partenariat portant sur la fourniture et la mise en œuvre de promotion de ces services numériques dans les bibliothèques. Le conseil municipal décide de s'engager dans cette démarche à compter du 1^{er} novembre 2021.

Relais Petite Enfance



Le RPE accompagne les assistantes maternelles dans l'exercice de leur métier. Il informe également les parents employeurs sur leurs droits et leurs devoirs et oriente les familles à la recherche d'un mode de garde lors des permanences administratives ou sur RDV.

Le RPE propose des ateliers d'éveil et de socialisation ouverts aux assistantes maternelles et aux enfants qu'elles accueillent mais également à tous les parents employeurs ou à la recherche d'un mode de garde.

Le programme de ces ateliers est téléchargeable sur le compte facebook de l'association «Île aux enfants».

Camille Aimard
Responsable du RAM,
Adjointe pédagogique,
Animatrice REAAP
du secteur Serrois-Laragnais.
07 86 28 45 45



Comment éviter les intoxications au monoxyde de carbone en hiver ?

Lorsque les températures baissent, les risques d'intoxication au monoxyde de carbone, ou CO, augmentent. Chaque année, ce gaz toxique est responsable d'une centaine de décès en France. Invisible, inodore et non irritant, le monoxyde de carbone est indétectable.

Les appareils utilisant des combustibles (gaz naturel, bois, charbon, fuel, butane, propane, essence ou pétrole etc.) pour la production de chaleur ou de lumière sont tous susceptibles, si les conditions de leur fonctionnement ne sont pas idéales, de produire du monoxyde de carbone (CO).

Afin de limiter les risques, adoptez les bons gestes :

- avant l'hiver, vérifiez et entretenez vos installations de chauffage et de production d'eau chaude, ainsi que les conduits de fumée (ramonage mécanique) par un professionnel qualifié ;
- tous les jours, même quand il fait froid, aérez au moins 10 minutes votre logement ;
- maintenez vos systèmes de ventilation en bon état de fonctionnement et n'obstruez jamais les entrées et sorties d'air ;
- respectez systématiquement les consignes d'utilisation des appareils à combustion indiquées par le fabricant : ne jamais faire fonctionner les chauffages d'appoint en continu ; placer impérativement les groupes électrogènes à l'extérieur des bâtiments ; ne jamais utiliser pour se chauffer des appareils non destinés à cet usage : cuisinière, brasero, barbecue, etc.

Communiqué Santé Publique France

ETAT CIVIL

Décès

- **Rose Macron** née Prache est décédée le 11 juillet 2021 à l'âge de 104 ans et inhumée à Ventavon. (Familles Troja et Eysseric)

- **Raymond Favier** habitant à Pibert est décédé le 4 novembre 2021 à l'âge de 86 ans



Jean-Claude Favier, Ventavonnais, premier au marathon

Jean-Claude Favier que vous voyez souvent courir sur les bords des routes ventavonnaises vient de remporter une première place au marathon de San Sebastian au Pays Basque espagnol, le 28 novembre 2021,

Jean-Claude s'est classé 1^{er} au marathon (42,195km) dans sa catégorie Vétéran (+ de 60 ans) en réalisant un temps de 2 heures 59 minutes et 46 secondes, et 238^{ème} au général sur environ 8000 participants.



Résultats des mots croisés

du Ventavon INFO n°55

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	O
1	P	L	A	N	D	E	V	I	T	R	O	L	L	E	S
2	A	U	J	O	U	R	N	I	E	I	E	B	O		
3	S	I	M	O	N	A	S	T	E	R	E	S	M		
4	D	A	M	K	U	R	D	E	E	L	M				
5	E	E	R	E	P	O	L	A	U	S	E	U	E		
6	F	I	B	R	E	O	P	T	I	Q	U	E	E	T	
7	A	R	E	R	E	S	U	M	A	S	D				
8	Y	S	E	N	G	R	I	N	E	E	E	A	U		
9	O	C	T	O	U	R	T	O	N	A	N	I	B		
10	L	I	A	L	E	E	T	A	G	E	R	E			
11	L	E	S	S	A	L	L	A	S	D	E	S	Y		
12	E	S	P	S	E	R	R	E	P	O	N	C	O	N	
13	E	S	D	C	U	R	C	E	O						
14	M	E	C	A	N	O	S	C	A	B	A	N	O	N	
15	I	N	T	R	A	M	U	R	O	S	S	T	E		

Le coin des cruciverbistes

HORIZONTAL

- 1- Qui paraît 2 fois l'an. Bidonné
- 2- Tomates à l'huile d'olive, à l'ail et au persil
- 3- Département de la Bresse. Ordinaire
- 4- Douleur. Défait les fils. Ordinaire
- 5- Une fête au premier. Demi idiot. Plantes nuisibles
- 6- Cérémonie
- 7- Au point. Début d'énergie. A l'envers : exil ou rejet
- 8- Début d'énormité. Arbre de nos forêts. Gallium
- 9- Mesure radioactive. Culminent à 4810m
- 10- Mois de parution du VI. Métal précieux
- 11- Début d'usinage. Lac décrit en page 3C
- 13- Constituent le projet Ringo. Pronom

VERTICAL

- a- Rudimentaire ou bref résumé. Oiseau de nuit
- b- Avis ou présages
- c- Lettres de lampe. Rendra moins calcaire
- d- Colère à l'envers. Lutte armée
- e- Exploration locale. Versement monétaire obligatoire
- f- Petit écran. Ahuri
- g- Île. Vernie. Bruyère sans bue
- h- Du jamais vu. Sien désordre
- i- Tronquera. Religieuse en abrégé
- j- Mettai du lard. Saint ami de Dagobert
- k- Lettres de Lamartine. Particule chargée. Proche
- l- Réorganise. Animal peu apprécié
- m- Quartier près de la Durance. Socle. Cela

Les mots croisés de 1l - 2g - 5d - 6j - 9m



	a	b	c	d	e	f	g	h	i	j	k	l	m
1													
2													
3													
4													
5													
6													
7													
8													
9													
10													
11													
12													
13													

Recherches historiques présentées par Denis Buffet

Les alpages de Peyssier

En partant de Bonsecours

Pour s'y rendre, il y a plusieurs accès. De Ventavon, il suffit de rejoindre la maison forestière de Bonsecours et de suivre les indications du sentier PR, longer les noyers cultivés, passer devant la stèle de Philippe Tissot, traverser le torrent de Bonsecours et retrouver le sentier sur l'autre rive. Après une heure de montée, il vous amènera tout d'abord aux bergeries des Oustaus puis en continuant vers le lac de Peyssier vous apercevrez la bergerie Laboudou sur la rive droite du lac qui faisait partie du Jas des Aigues, maison désormais en ruine en rive gauche sur la pente d'Aujourd.

Les habitants permanents de ces différents lieux-dits (Les Oustaus, Jas des Aigues, Roche-Courbe, Les Selles...) ont quitté la montagne petit à petit au cours des siècles précédents et les derniers résidents sont partis en 1971.

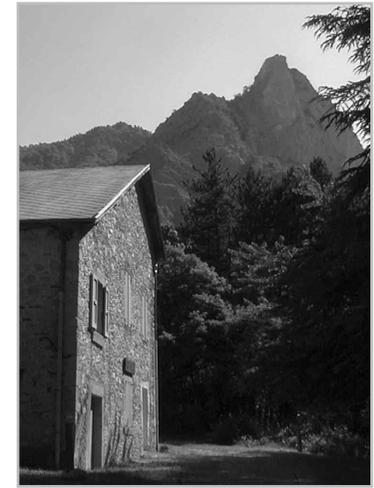
A l'heure actuelle, deux communes Esparron et Barillonnette se partagent ces alpages. Des vaches et chevaux pâturent l'été, mais il n'y a pas de vacher à demeure. Le gîte aménagé aux Oustaus est habité par des gérants durant la période estivale qui accueillent les randonneurs pour manger et dormir.

En chemin, la stèle « Philippe Tissot »

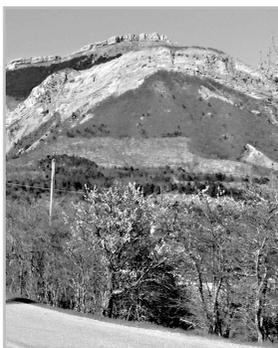
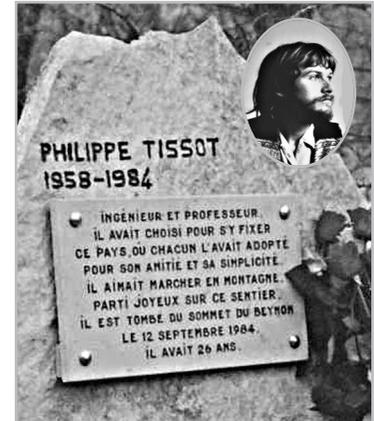
Philippe Tissot venait d'emménager à Barjaquin sur la commune de Ventavon et travaillait comme prof de maths dans un lycée de Gap. Le 12 septembre 1984, il part randonner avec son amie sur la montagne de Peyssier. Arrivés aux Oustaus, il décide d'aller seul en direction du sommet du Beynon pour essayer de trouver une brèche dans la falaise ou un passage de chasseur afin de diversifier et rallonger son itinéraire de retour. Son amie, moins entraînée retourne sur ses pas pour l'attendre à Barjaquin. Le soir venu, elle s'inquiète. Philippe n'est toujours pas là. Elle appelle les pompiers qui partent à sa recherche toute la nuit avec quelques amis dans la forêt domaniale de Bonsecours et le domaine de Beaujeu. Malgré la pleine lune et la présence du chien d'un de ses amis qui le connaissait très bien, ils reviennent à l'aube sans l'avoir retrouvé.

Le lendemain, les gendarmes se mobilisent et déposent en hélicoptère quelques gendarmes sur les crêtes (entre les Oustaus et le sommet du Beynon) avec des chiens dressés et survolent les falaises pour inspecter les lieux. Les voisins et amis se mobilisent également et partent à pied en démarrant du col de Faye vers les falaises. Ce sera deux habitantes de Faye, qui parties de bon matin, découvrent le corps de Philippe dans un clapier au bas du sommet du Beynon.

La suite, c'est la stupeur ! La famille, son amie et ses amis sont consternés. Son père, évidemment perturbé se démena pour installer cette stèle à Bonsecours au départ du sentier. Puis, il installa également un panneau en bois « sentier Philippe » au départ du sentier du Serre de la Chabanne en amont des Oustaus et enfin une autre plaque commémorative scellée au pied de la falaise à l'endroit où il a été retrouvé.



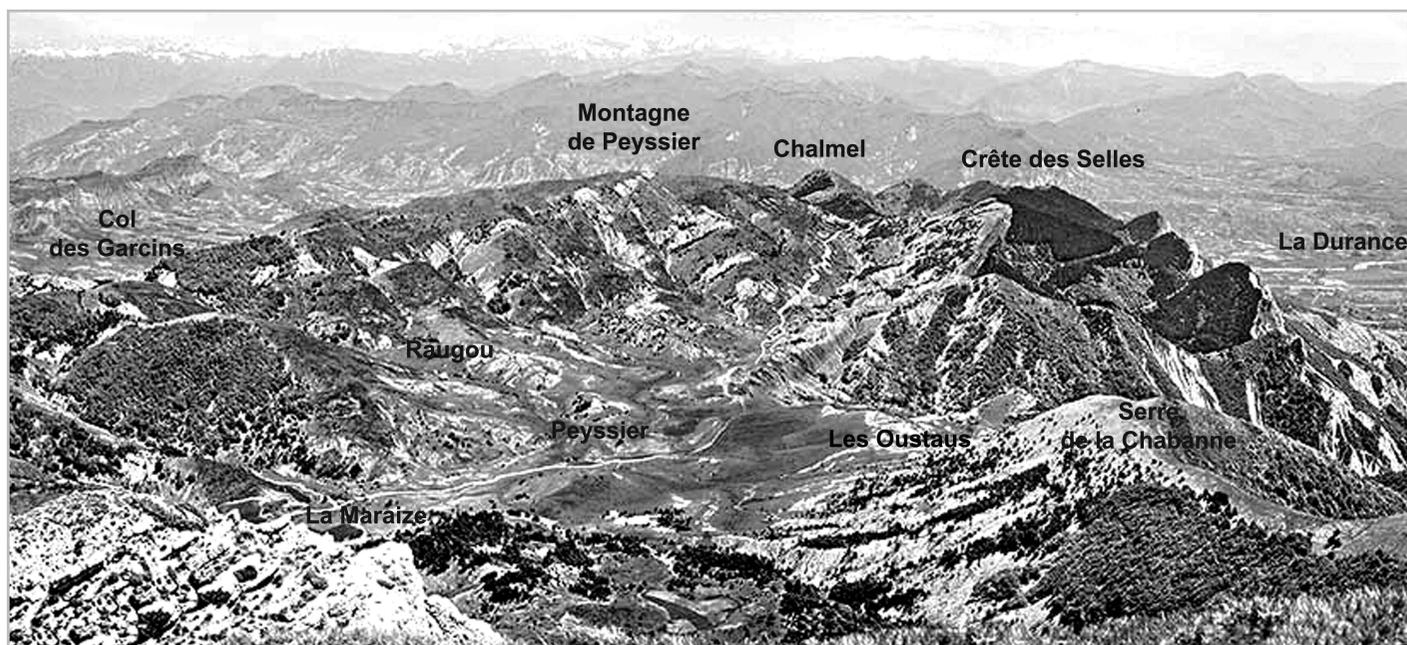
La maison forestière de Bonsecours et Roche Courbe



Sommet du Beynon vu du Col de Faye

1985 - Les voisins et amis de Philippe se réunissent lors de l'installation de la stèle.





Les alpages de Peyssier et la crête des Selles vus du nord-ouest depuis le sommet de la Montagne d'Aujourd.



© JC. Favier



© DB

Le Pas : une étrange arche !

La légende orale des gens de la montagne de Peyssier dit qu'il y aurait eu une fortification à l'époque moyenâgeuse située sur la petite bute au-dessus des *Oustaus*. L'accès se faisait en venant de Bon secours en passant par « Le Pas » où une étrange arche naturelle (ou taillée dans le rocher) fait face au vide du côté aval et surplombe le torrent des Oustaus vers l'amont. Endroit presque inaccessible et invisible du sentier d'aujourd'hui, il devait être malgré tout praticable à une certaine époque si l'on en croit les anciens qui répercutent l'histoire oralement de génération en génération.

Arrivé au Pas, le sentier primitif a dû être taillé (à l'aide des premiers explosifs) dans la falaise pour accéder à cette porte puis enjambait le torrent par une passerelle. On pourrait même deviner des traces où se logeait la poutre de renfort dans le rocher pour la fermeture.

En 1918, Marius Gueyraud écrivait une autre histoire dans un fascicule manuscrit intitulé *Recueils poétiques sur Ventavon* : « A l'entrée d'une gorge étroite et sauvage près de ces rocs abrupts où l'écho seul soupire, un arc du Moyen âge entaillé dans le rocher, laisse entrevoir des gonds gigantesques cachés sous des chênes trapus qui offrent au ciel des bouquets de branches noires où quelques cerisiers sauvages émiettent leurs fleurs... » Il continuait en écrivant que l'homme y avait transformé l'œuvre de la nature en creusant dans ses flancs pour franchir les sommets et soumis à son gré des sentiers s'élevant par de nombreux lacets. Puis, par la suite des temps, l'érosion a produit les divers passages existants actuellement. Il voulait parler du Pas de la porte ou du Pas de Roche-Courbe par exemple.

On a du mal à croire que cette curiosité géologique ait été le seul passage pour aller à Peyssier, tellement le terrain est escarpé actuellement de chaque côté de celle-ci.

À ce propos, cette arche est pour ainsi dire inaccessible mais vous pouvez la voir en quittant le sentier et en traversant le torrent à gué puis en montant prudemment sur la bute.

Nous sommes exactement à la limite des deux communes de Ventavon et Barcillonnette.

Le sentier continue vers le Nord pour rejoindre les Oustaus (écrit également *Houstaux*), et est mentionné *Chemin du Pas de Verd* sur le cadastre de 1823.

...les alpages de Peyssier

Peyssier, un village disparu

Joseph Roman, historien indiquait en 1884 : « Un village assez important nommé *Peyssier* (*Castrum de Peysseriis* cité en 1339 dans des archives des Bouches-du-Rhône), existait encore au XV^e siècle. Il a disparu, on ignore par suite de quel événement ; il n'en reste plus de trace.

Une paroisse avait existé dans ce village de Peyssier, qui était bâti sur une montagne, non loin d'Esparron; un rôle des décimes du milieu du XIV^e siècle en fait mention. Il est probable qu'elle fut supprimée quand ce village disparut, c'est-à-dire vers le XV^e siècle. »

Ce village était-il situé à l'endroit sur la petite butte des *Oustaus* ou sur le plateau un peu plus au Nord et au bord du torrent de La Maraize comme l'indique la carte d'état major de 1955 ?

Non loin de l'endroit indiqué Peyssier sur la carte, à quelques centaines de mètres, se trouve les ruines ou les traces de la *Ferme de Raugue* (Inscrit *Raugou B^e* sur les cartes actuelles) le long de la Combe de Leyssalier. Il y aurait eu à cet emplacement un monastère, une abbaye qui seraient antérieure à l'abbaye de Clausonne. Elle aurait été brûlée pendant les guerres de religion. Les habitants de Peyssier appelaient ce quartier « La chapelle ».

La montagne se dépeuple

Sur la montagne de Peyssier, si un village, une fortification, une paroisse ont existé puis ont disparu au XV^e siècle, quelques habitants sont restés ou ont réinvesti quelques lieux-dits quelques années après.

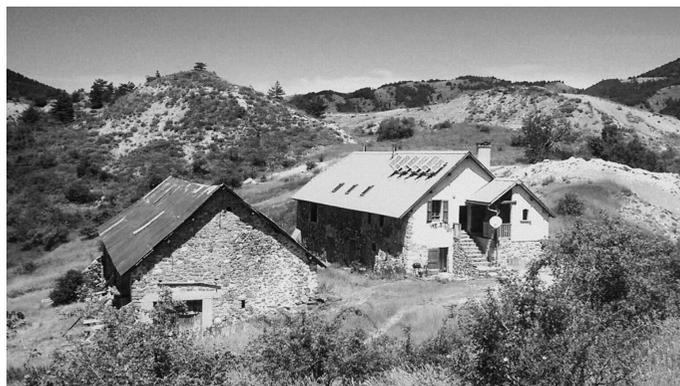
Les recensements de la population de Barillonnette et d'Esparron nous montrent qu'au XIX^e siècle une trentaine d'habitants étaient recensés sur Peyssier, Les Selles et Roche-Courbe.

La montagne de Peyssier dans son ensemble aurait appartenu aux descendants du comte de Vitrolles puis vendue à François Pavie, député des Hautes-Alpes qui la louait à des fermiers. Plus tard, la sœur de Pavie se marie avec un certain Alphonse Rémond qui devient propriétaire également.

Puis après 1900, la dernière famille de *Roche-Courbe* et les deux familles des *Selles* ne sont plus recensées. La montagne se vide petit à petit de ses résidents et seules deux maisons restent occupées toute l'année, le *Jas des Aigues* et les *Oustaus* avec une famille dans chaque lieu-dit.



La montagne d'Aujourd'hui (1834m) et les alpages de Peyssier



Les Oustaus 2018



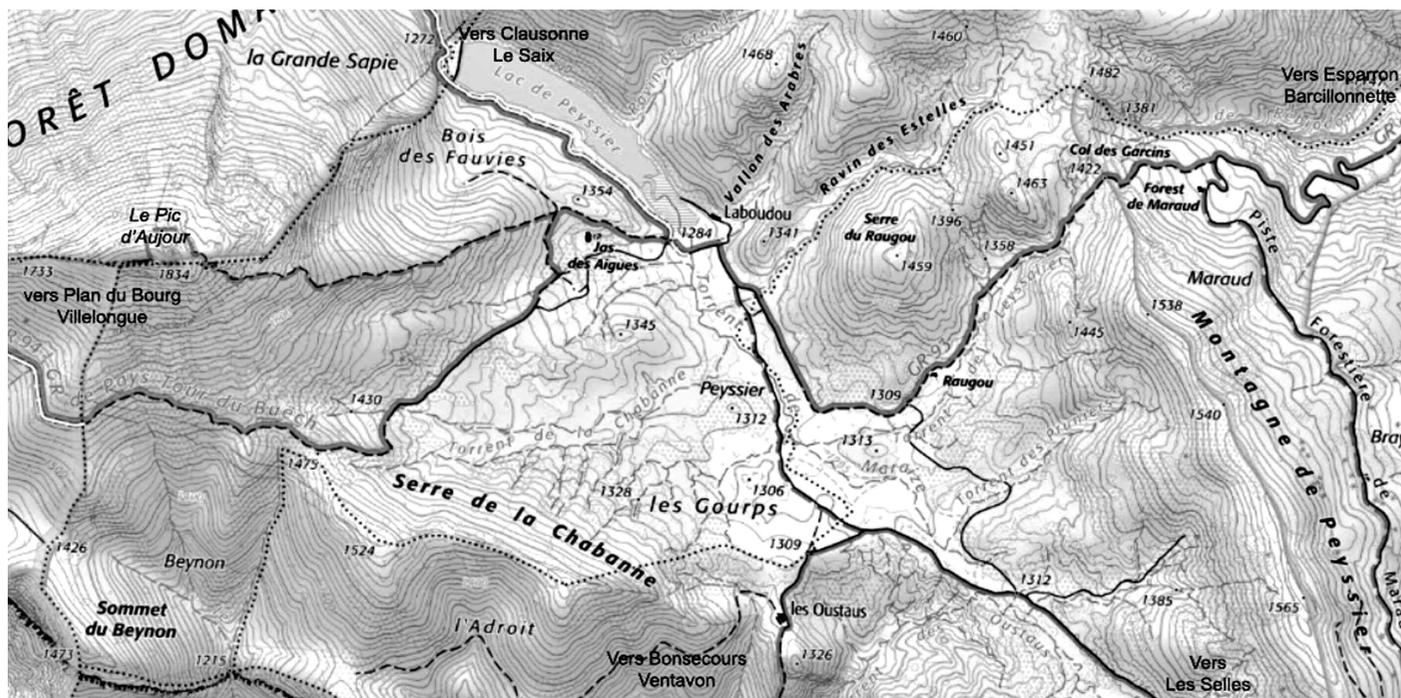
Lieux-dits Roche-Courbe et Les Selles (cadastre 1828)



Le Jas des Aigues désormais en ruine



La bergerie Laboudou en bon état au bord du lac



Carte topographique IGN - geoportail

Mémoire des anciens

Pierre Mèlet dans son livre « Bergers mes amours » publié en 1978, laisse la place aux récits des bergers des pentes d'Aujourd de son époque et en cite quelques-uns.

- Maurice Illy, berger dès l'âge de 12 ans, patoisait en racontant que la pointe la plus élevée d'Aujourd où se trouve «*Lou traou de la néou*» est située sur la commune d'Esparron qui avec le canton de Barcillonnette fit partie jusqu'en 1808 du département des Alpes de Haute-Provence. Il ajoute qu'Aujourd servait de baromètre avec son dicton : «*Quand Aujourd a soun chapeou, pastre mêté toun mantéou.* »

- Quant à Pierre Aubaud (1910-1995), qui a passé 20 ans de sa vie aux Oustaus à Peyssier jusqu'en 1956, il écrivait : «*Pour ceux qui ne supportent pas la solitude et aiment vivre loin du monde, là-haut tout y est. On est bien servi. Pour le confort c'est une autre histoire... L'homme y connaît pour son logement des conditions identiques à celles des fiès dans les jas, disait-il. Les Aubaud étaient avec les Garcin du Jas des Aigues les deux fermiers habitants permanents de ces deux domaines d'un seul tenant que constituait cette immense étendue. Pierre-Alphonse continuait en mentionnant que l'accès le plus pratique est par le village du Saix, en suivant ce chemin abrupt, tenant à la fois du chemin rural et de l'échelle, à la remontée de la Maraize, un chemin impressionnant, agrémenté par le tumulte du torrent, repris en écho, au travers des gorges, tout au long des parois rocheuses ; C'est dans ce magnifique collier de précipices que les eaux venues de Peyssier se précipitent tout au long de cette descente vertigineuse pour en quelques kilomètres et en un temps record venir déboucher 500 mètres plus bas dans la plaine du Saix.* »



Lou traou de la néou

Un névé persistant toute l'année dans la faille des rochers d'Aujourd.

On note que ces dernières années, ce névé a tendance à disparaître durant l'été.

Pierre Mèlet, né en 1908 à Nantes, Pierre Mèlet est instituteur à 24 ans. A 25 ans il devient pastre et connaît la rude vie de berger, méprisé, qui souvent en alpage n'avait pas de cabane pour s'abriter des intempéries. Le berger n'avait parfois que les cavités naturelles du terrain, une petite grotte, un gros rocher, pour dormir, enroulé dans sa grande cape. A 33 ans, il entre à l'École Nationale de Berger à Rambouillet. En 1943, il est nommé Assistant Moniteur Berger dans les Bouches-du-Rhône. En 1944 il arrive dans les Hautes-Alpes. Il séjournera à Plan de Vitrolles pendant quelques années et rencontra les bergers des alentours dont ceux de Peyssier. Il écrit son premier livre, Les Galvaudeux, qui sera couronné par un Prix littéraire. Il en écrira quinze.



Pierre Mèlet étaient sensible aux éleveurs, voulant améliorer leur statut, les troupeaux, leur entretien ainsi que la production. Il voulait également valoriser le métier de berger qui était, à l'époque, le dernier des ouvriers agricoles.

Il portait une idéologie dans une dynamique de progrès et de développement pour sortir les agriculteurs d'un système archaïque dans lequel ils se trouvaient depuis des lustres. On dit même qu'il participa à l'amélioration du standard de la race ovine «Préalpes du Sud» appelée précédemment la « Savourmon-Sahune ».

C'était un humaniste et un libre penseur, influencé par Giono. Il crée la Frère des Bergers Alpins en 1957 (et pas une Confrérie, car la première partie du mot ne lui plaisait pas).

Il deviendra Maire d'Antonaves en 1959 et le restera jusqu'en 1971.

Il meurt le 18 décembre 1991, sans enfants héritiers en ayant auparavant légué ses biens à la commune de Champoléon sous la condition expresse qu'une *Maison du Berger* soit créée ou achetée avec un projet précis : être un Centre d'interprétation des cultures pastorales alpines. C'est chose faite depuis 2009 et celle-ci se trouve aux Borels à Champoléon dans le Champsaur.



La Maison du Berger - Champoléon 05

...les alpages de Peyssier



Paul Garcin



Pierre Garcin dans les années 50 gardant les moutons

Les Garcin du Jas des Aigues

Emilien Garcin et sa famille furent les derniers habitants permanents de la montagne de Peyssier.

« Emilien, le patriache est né le 16 février 1890 aux Orres dans les Hautes-Alpes. Il vint comme fermier chez Alphonse Rémond, au Jas des Aigues, sur la commune d'Esparron en avril 1937, prenant la succession de Laurans du Plan du Bourg à Savournon. Il s'y établit avec sa famille, en habitant permanent. A partir de l'hiver 1955-1956 avec le départ d'Aubaud des Oustaus, il se trouve seul dans cette immensité de la montagne de Peyssier jusqu'à ce terrible hiver 1970-1971 où se trouvant bloqué et isolé

durant trois mois consécutifs, avec sa femme et son fils Jean, par d'abondantes et interminables chutes de neige rendant les accès impraticables il se décide enfin vu son grand âge à descendre dorénavant passer chaque hiver dans une petite maison qu'ils avaient achetée au Saix où il décédait le 18 février 1977.

Le départ de la famille Garcin devait sonner le glas de toutes ces fermes de la montagne d'Aujourd disparues les unes après les autres qui, à la fin du XIX^e siècle, assuraient encore la renommée des foires de septembre de Savournon, ces foires de la Saint-Mathieu, rassemblant un important cheptel, trois à quatre mille têtes de qualité de cette race de Savournon si réputée dans toute la région.

L'extrait de l'homélie de l'abbé Jehan Ullens de Schooten prononcée lors de l'inhumation d'Emilien Garcin au Saix le 19 février 1977, nous permettra de rappeler le souvenir de ce berger, le plus humble parmi les plus humbles, le plus beau à sa manière et certainement le plus digne et le plus pur. »



Emilien Garcin

Pierre Garcin raconte

Pierre Garcin du Plan de Vitrolles, un des derniers fils d'Emilien, nous raconte et précise l'histoire familiale :

Emilien Garcin, son père (surnommé Monjat) et Paul, son frère sont démobilisés en 1919. Désireux de s'installer et ayant entendu parler qu'un certain Rémond recherchait des fermiers à Peyssier, ils décident de louer cette montagne de 1000 ha. Malheureusement, à peine avaient-ils signé le bail qu'un accident survient à l'un d'eux. En effet, Paul perdit une partie de sa main lors du minage d'un rocher situé au milieu d'un pré de fauche. Ils durent renoncer à continuer.

Plus tard, Emilien marié avec Marie-Angèle (*née Crespin en 1900*), et leur fils aîné Jean décident de relouer la montagne à la Toussaint 1937. Ses autres enfants André, Madeleine et Marie restent chez les grands parents et Flavie chez son oncle aux Orres.

Pierre est pour ainsi dire né là-haut, mais plus tard en 1942. En effet, sa mère est redescendue au Saix quelques jours pour l'accouchement et profiter ainsi des soins d'une sage femme.

Les Garcin ont eu neuf enfants dont trois sont décédés à la naissance ou très jeunes. Leur fille aînée Marie (*née en 1923*) se maria avec Pierre-Alphonse Aubaud (*né en 1910*) résidant aux Oustaus (la ferme voisine) et eurent beaucoup d'enfants dont Geneviève née dans la neige en 1952 et qui eut comme deuxième prénom « Blanche-Neige ».

Geneviève, Blanche-Neige

Je viens d'avoir une petite fille. Cette naissance a failli être catastrophique. Vendredi soir, vers 19 heures, Marie se sentit fatiguée, je suis allé chercher Jean mon beau-frère pour qu'il m'aide à descendre Marie au Saix et de là nous aurions pris une voiture pour aller à Gap. Nous avons attelé Nénette à un traîneau et nous sommes partis. Jean guidait le traîneau et j'allais devant avec une lanterne. Le traîneau suivait une trace que nous avions fait quelques jours avant, dans la neige. Cette trace était très bosselée et Marie était de plus en plus mal. En bordure du Serre des Pins, Marie poussa un cri et accoucha. La mule prit peur, fit une embardée et l'enfant tomba dans la neige. Je me précipitais pour arrêter la mule et la lanterne que je portais s'éteignit. Je réussis enfin à maîtriser la mule. Jean ramassa l'enfant, coupa le cordon ombilical avec son couteau Opinel, enroula l'enfant dans sa chemise qu'il avait arrachée en hâte pour l'envelopper ensuite dans sa cape de berger et le porta, en courant tant bien que mal, au Jas des Aigues. J'ai aidé Marie à se remettre sur le traîneau et je l'ai conduite au Jas des Aigues où on l'a immédiatement couchée et réchauffée.

Jean est immédiatement parti au Saix pour téléphoner à Veynes au médecin ou à une sage-femme. Au Saix, il a été aidé par M. André qui a pris sa voiture et ils ont été à Veynes prendre M^{me} Michel, sage-femme qui, prévenue par téléphone, les attendait. M. André a mené la sage-femme jusqu'au Gourrou avec la voiture. De là, Jean, la sage-femme et le mari de celle-ci, sont montés à pied jusque chez Roustan à Clausonne. M. Roustan a rapidement attelé un traîneau et après une marche forcée, ils sont arrivés à Peyssier à deux heures du matin. Il était temps que la sage-femme arrive car Marie avait besoin d'aide pour la « délivrer ».

Aujourd'hui, Marie et l'enfant sont en bonne santé.
Nous avons appelé la petite fille : Geneviève, Blanche-Neige.

Pierre AUBAUD,
Peyssier, le 22 février 1952.

La Haute Vallée de Maraize



Le lac de Peyssier qui recueille les eaux de Maraize

Pierre Garcin passa les six premières années de sa vie là-haut au Jas des Aigues. Puis ses parents le mirent en pension au Saix afin qu'il puisse aller à l'école primaire. Plus tard, en 1956, il resta trois années au lycée professionnel de l'abbé Poutrain à Saint-Jean Saint-Nicolas dans le Champsaur pour y préparer un brevet agricole. Pierre revenait de temps à autre à la maison pour aider aux travaux des champs. Puis, il fut employé par différents patrons, notamment dans les ballastières de Montmaur, La Saulce et enfin celle de Plan de Vitrolles où il s'installa dans une maison toute proche.

Quand Jean (son frère), son père Emilien et sa mère décidèrent de quitter la montagne à la Toussaint 1971, ils descendirent au village du Saix où ils avaient acheté une maison auparavant. Ils continuèrent d'exploiter les terres et les pâtures en période estivale jusqu'en 1978.

Les terres furent louées pour la chasse et Jean saisit l'opportunité pour élever des lièvres et les vendre à la société de chasse. Il devint même garde chasse du domaine de Peyssier.

En 1973, les propriétaires de Peyssier sont expropriés et les communes de Barcillonnette et Esparron deviennent propriétaires. Le projet d'une retenue d'eau artificielle avec les eaux de Maraize fait son chemin et se réalise pour arroser la plaine du Saix et de Saint-Auban d'Oze. Cependant le lac est officiellement situé sur la commune d'Esparron.

La maison du Jas des Aigues tombe en ruine petit à petit et un des deux grands bâtiments des Oustaus continue à être occupé au moins l'été par les bergers.

Après le départ des Aubaud, Tourniaire, un berger herbassier reprend le fermage. Il venait avec ses brebis en estive et passait l'hiver en Provence.

Puis ce fut au tour de Bernard et Roseline Siri de Chateaufort de louer tout l'alpage pour l'estive et faire pâturer leurs moutons.

Désormais, les alpages sont loués par un éleveur de bovins d'Esparron, Jean-Denis Isnard, qui vient les voir de temps à autre, sans rester là-haut.

Quant aux bergeries des Oustaus, une des deux qui servait de cabane aux anciens bergers a été transformée en gîte par la commune de Barcillonnette en 1993 et mise en gérance pour la période estivale.

Les gardiens du «Gîte des Oustaus» accueillent tous les jours les randonneurs, pour une petite pause gourmande, une nuit, deux ou plus, en demi-pension ou en gestion libre.

Attention il n'y a aucun accès voiture jusqu'au gîte. Si vous le désirez vraiment, vous pouvez accéder en voiture (4x4 ou véhicule haut) jusqu'au Col de Peyssier, depuis Barcillonnette ou jusqu'au barrage du Lac de Peyssier, depuis Le Saix. Le lac comme le col se situent tous les deux à environ 1/2h à pied du gîte. Dans les deux cas, la piste est plus ou moins en bon état, selon les pluies précédentes.

On soulignera qu'à l'entrée de la piste du côté du Saix un panneau invite les gens à découvrir à pied la Haute Vallée de Maraize classée «Espace Naturel Sensible» depuis 1987.



<http://gite-des-oustaus.barcillonnette.eu>





FAIM DE VIE

C'est un spectacle composé d'extraits de pièces de théâtre et de chansons.

On y évoque la fin de vie bien sûr, quand la mémoire s'échappe, le cerveau s'envole et le corps s'effondre pour le côté sombre. Mais la faim de vie c'est continuer à profiter de la vie malgré les années. Comme ce vieux monsieur, hospitalisé pour un ulcère, qui a pour voisin de lit un jeune homme qui va mourir.

Cette rencontre est pour lui une source de questionnements existentiels sur la maladie, la mort mais aussi l'amour.

" Si j'avais su qu'en me faisant péter mon estomac, je me mettrais à penser à toutes ces choses de la vie."

FAIM DE VIE est une ode à la vie teintée de tendresse, de drôlerie voire de cocasserie.

Tout public à partir de 12 ans.

Dernière Minute
joue

FAIM de VIE

VENTAVON
Salle ELM de Valenty
samedi 22 janvier 18h00

Entrée libre

conditions sanitaires en vigueur



THÉÂTRE À L'ELM



UN AIR DE FAMILLE

C'est l'anniversaire de Yolande ce soir. Toute la famille se retrouve dans le triste bistrot du frère aîné. Mais les choses ne se passent pas tout à fait comme prévu. Et quand Denis, le garçon de café se mêle des histoires de famille, les réjouissances prennent des allures de règlements de comptes...

Compagnie théâtrale
Fenêtre sur Cour

Un air de famille

de AGNÈS JAOUÏ
JEAN-PIERRE BACRI

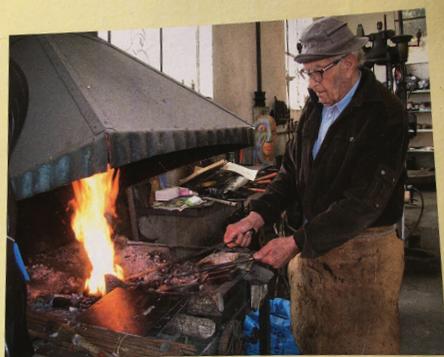
Samedi 5 mars 2022
18h

Salle polyvalente de Valenty
VENTAVON

Gilles Guieu – Brigitte Jouveau - Muriel Lancauchez
Anne Perron – Lydia Robin
Jean Paul Romette – Henri Saroli
Mise en scène : Muriel Lancauchez

fenetresurcour04@gmail.com - 06 75 63 80 51
www.fenetresurcour.site/w.fr

Les pensées d'un vieux forgeron



Louis BRACHET

Dans ses 70 pensées gravées dans l'acier, **Louis Brachet** nous offre le fruit d'une réflexion qui a mûri au cours de sa longue vie professionnelle.

Il aborde des sujets philosophiques, spirituels, mais aussi des questionnements sur l'évolution de la société et la métaphysique.

« Si nous ne comprenons pas que tous les peuples de la terre sont condamnés à s'aimer, l'humanité sombrera dans le chaos »

